REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR
ARRONDISSEMENT DE CAS-CAS

COMMUNAUTE RURALE DE MADINA NDIATHBE

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPEMENT LOCAL

(PNDL)

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE MADINA NDIATHBE

Accord de crédit n° 4166-sn
Financement : IDA/ETAT DU SENEGAL

© Mars 2010

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 2
ABREVIATIONS 4
INTRODUCTION 5
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 6
II. METHODOLOGIE DE TRAVAIL 8
2.1. L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS D'ÉLABORATION 8
2.1.1. LE ZONAGE DU TERRITOIRE DE LA CR 8
2.1.2. LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DES ANIMATEURS LOCAUX 9
2.1.3. LE DIAGNOSTIC DE ZONE 9
2.1.4. LA RESTITUTION DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC DE ZONE 9
2.1.5. LA RESTITUTION COMMUNAUTAIRE 9
2.1.6. LA TENUE DE L'ATELIER DE PLANIFICATION 10
2.1.7. L'ÉLABORATION DU PLD 10
CARTE DE ZONAGE 11
III. PRESENTATION DE LA CR 12
3.1. PROFIL HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF 12
3.1.1. PROFIL HISTORIQUE 12
3.1.2. PROFIL GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF 13
3.2. MILIEU PHYSIQUE 14
3.2.1. LES SOLS 14
3.2.2. LA VÉGÉTATION ET LA FAUNE 14
3.2.3. LES RESSOURCES EN EAU 15
CARTE DE SOL 16
3.3. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES 17
IV. DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX 18
4.1. EDUCATION 18
4.1.1. LA SITUATION DU SECTEUR 18
4.1.2. LES PROBLÈMES DE L'ÉDUCATION 19
4.2. SANTE 20
4.2.1. LA SITUATION DU SECTEUR 20
4.2.2. LES PROBLÈMES DE SANTÉ 21
4.3. HYDRAULIQUE 21
4.3.1. LA SITUATION DES INFRASTRUCTURES D'ACCÈS À L'EAU POTABLE 21
4.3.2. LES CONTRAINTES POSÉES PAR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE 22
4.4. TRANSPORT, ÉNERGIE ET COMMUNICATION 22
CARTE D'ÉQUIPEMENT 24
4.5. SPORT, CULTURE ET LOISIRS 25
4.5.1. LA SITUATION DES INFRASTRUCTURES SOCIOCULTURELLES & SPORTIVES 25
4.5.2. LES CONTRAINTES DE LA JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ 25
4.6. ENVIRONNEMENT, ASSAINISSEMENT, HABITAT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES 25
4.7. GENRES, GROUPES ET PERSONNES VULNERABLES 26
4.7.1. LA PROMOTION FÉMININE 26
4.7.2. LES AUTRES PERSONNES VULNÉRABLES 26
4.8. PROTECTION SOCIALE, SECURITE, PREVENTION, GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES NATURELLES 27
4.9. SYNTHESES DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES SELON LES OMD ET LE DSRPII 27
V. DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES 29
5.1. L'AGRICULTURE 29
5.1.1. L'AGRICULTURE IRRIGUÉ 29
 LES CONTRAINTES DE L'AGRICULTURE IRRIGUÉE 30

5.1.2. L'AGRICULTURE DE DÉCRUE 30
 LES CONTRAINTES DE L'AGRICULTURE DE DÉCRUE 30
5.1.3. L'AGRICULTURE SOUS- PLUIES 31
5.2. L'ÉLEVAGE 31
 LES CONTRAINTES DE L'ÉLEVAGE 31
5.3. LA PÊCHE 32
 LES CONTRAINTES DE LA PÊCHE 33
5.4. L'EXPLOITATION FORESTIÈRE 33
 LES CONTRAINTES CONCERNANT L'EXPLOITATION FORESTIÈRE 33
 L'ÉVOLUTION DU SECTEUR 34
5.5. LE COMMERCE 34
5.6. L'ARTISANAT 34
VI. SYNTHÈSE DES DIAGNOSTICS 35
6.1. SYNTHESE DES SECTEURS SOCIAUX 35
6.2. SYNTHESE DES SECTEURS ECONOMIQUES 41
VII. ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES ACTEURS 46
7.1. LE CONSEIL RURAL 46
7.2. LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE 47
7.3. LES INTERVENANTS EXTERIEURS 47
7.4. LES CONTRAINTES AUX INITIATIVES LOCALES 48
VIII. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT 49
8.1. LES PERSPECTIVES RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT 49
8.2. LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL 49
8.3. ENJEUX DU DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA CR 51
8.4. ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA CR 51
8.5. PROGRAMMATION DES ACTIONS 2010/ 2015 54
8.6. PREVISIONS D'INVESTISSEMENTS ANNUELLES 64
8.7. PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PAI) 2010 67
8.7.1. FINANCEMENT ACQUIS 2010 70
8.7.2. FINANCEMENT A RECHERCHER POUR 2010 : 59 770 000 FCFA. 70
IX. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLD 71
9.1. CONDUITE DU PROGRAMME 71
9.1.1. LES CADRES DE CONCERTATION 71
9.1.2. LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS 72
9.1.3. LE SUIVI DES ACTIONS 72
9.1.4. L'AUTO- ÉVALUATION 72
9.1.5. L'ÉVALUATION EXTERNE 72
9.1.6. L'AUDIT DES COMPTES 73
9.2. PARTENARIAT AVEC LES INTERVENANTS EXTERIEURS 73
CONCLUSION GENERALE 74
ANNEXE : FICHES DE QUELQUES PROJETS 75

ABREVIATIONS

ANCAR: Agence national du Conseil agricole et rural

AIV : Association Inter- Villageoises

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Agent de Santé Communautaire

AVD : Association Villageoise de Développement

CEP : Commission Elargie de Planification

CERP : Centre d'Expansion Rurale Polyvalent

CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CR : Communauté Rurale

FAFD : Fédération des Associations du Fouta pour le Développement

FSD : Fedde Services - Développement

GMP : Groupe Motopompe

GPF : Groupement de Promotion Féminine

ICP : Infirmier Chef de Poste

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

OCB : Organisation Communautaire de Base

PAPA : Programme d'Appui pour le Plan d'Action en Alphabétisation

PIA : Plan d'Investissement Annuel

PIL : Plan d'Investissement Local

PIP : Programme Intégré de Podor

PLD : Plan Local de Développement

POAS : Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols

PSIDEL : Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local

SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta

SFD : Services Financiers Décentralisés

INTRODUCTION

L'avènement de la Loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales a permis au Sénégal de franchir un pas important dans le processus de décentralisation. Avec celle-ci, le paysage institutionnel sénégalais a connu une évolution remarquable, suite à l'érection de 378 collectivités locales dont 11 régions, 48 communes et 320 communautés rurales.

Cette loi a été complétée par la Loi 96-07 du 22 mars 1996 portant, entre autres, le transfert de neuf (9) compétences au profit des collectivités locales ; ces compétences sont les suivantes : I) éducation et formation professionnelle ; II) santé, population et action sociale ; III) environnement et gestion des ressources naturelles ; IV) gestion du domaine national ; V) jeunesse, sports et loisirs ; VI) culture ; VII) planification ; VIII) aménagement du territoire ; IX) habitat.

Depuis les années 90, l'option de l'Etat du Sénégal est de renforcer de plus en plus la participation des populations à la gestion des affaires locales. Ainsi, le processus de planification locale est devenu un moment fort d'échanges qui permet à la société civile de participer à la définition des grands enjeux du développement local; en ce sens, il contribue à:

- un renforcement de la démocratie à la base,
- une promotion d'une société civile responsable et participative,
- une vision commune de développement à long et moyen terme,
- un consensus entre acteurs locaux sur les priorités de développement,
- l'obtention d'un cadre de référence et d'harmonisation pour toutes les interventions.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La planification locale relève d'une dynamique endogène multidimensionnelle dont la mise en œuvre implique la prise en considération d'une série d'enjeux majeurs décisifs pour le devenir de la collectivité locale ; ces enjeux peuvent être appréhendés comme suit :

- **La planification : participation des populations à la définition des politiques**

La planification favorise la mise en place de mécanismes pour permettre à la Société Civile de participer à la formulation et à la mise en œuvre des programmes de développement. Elle concourt à l'avènement et au renforcement d'une bonne gouvernance locale.

Une des conditions essentielles pour le succès du développement local réside dans la pleine mobilisation de l'ensemble des composantes de la société locale. Ce qui garantit cette mobilisation, est que les populations se reconnaissent dans le programme défini et exécuté qui doit être l'expression de l'intérêt général de la communauté.

- **La planification : un cadre de référence face à la multiplicité des interventions**

L'échelle locale est devenue un espace complexe caractérisé par la multiplicité des interventions et des acteurs. Les organisations communautaires de base, les ONG, les organismes de coopération internationales y développent des initiatives tout azimut, sans se concerter ni entre eux, ni avec les autorités locales (conseils élus, autorités administratives).

Cette situation crée un désordre dans la sphère locale et des dysfonctionnements dans la mise en œuvre des projets.

Face à cette complexité, la planification locale vient par un processus participatif et concerté impliquant tous les acteurs, définir une vision commune de développement à long et moyen terme et tracer un cadre de référence et d'harmonisation pour toutes les interventions.

- **La planification : espace de valorisation des ressources locales**

Devant l'ampleur des besoins et la diversité des problèmes auxquels les communautés de base sont confrontées, les ressources ne sont pas toujours ni disponibles ni suffisantes pour les satisfaire.

La planification locale, de par sa démarche participative, parvient à trouver un consensus entre acteurs locaux sur les priorités de développement. Pour la mise en œuvre, la planification doit compter sur les moyens propres et l'appui extérieur.

- **La planification : respect des principes directeurs d'un processus de développement local**

La démarche d'élaboration d'un PLD s'inscrit dans une approche participative fondée sur des principes directeurs suivants :

- Le Conseil Rural est le maître d'ouvrage de la planification ;
- La communauté rurale cofinance les travaux d'élaboration du plan ;

- Tous les acteurs locaux (Conseil Rural, chefs de villages, OCB, Groupements de femmes, associations de jeunes) sont impliqués dans le processus d'élaboration du plan ;
- Le PLD tient compte des capacités financières et humaines de la communauté ;
- Le plan doit être en adéquation avec les plans nationaux, régionaux, l'OMD et le DSRP ;
- Les services et structures techniques décentralisées (CADL, ARD, services..) sont associés à l'élaboration du PLD pour veiller à la conformité du Plan local avec les plans régionaux et nationaux ;
- Le Plan Local de Développement est multidimensionnel, il prend en compte les besoins en services sociaux de base, la promotion de l'économie locale, la gestion de ressources naturelles. Il offre aussi des opportunités aux acteurs en matière d'apprentissage de la bonne gouvernance.
- Le PLD est l'instrument de développement de la communauté rurale, il incombe au Conseil Rural de nouer les partenariats nécessaires et de mobiliser les ressources adéquates pour sa mise en œuvre.

La planification participative précédente est mise en œuvre dans la période 2003-2007. Le bilan sommaire de ce programme a montré un taux de réalisation d'environ 65% et que les réalisations concernaient presque tous les secteurs et les actions prioritaires. Pour cette nouvelle étude diagnostique, il est question de réaliser une réactualisation du PLD passé en se fondant sur les opportunités de l'heure.

II. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour ce faire, à la demande du Conseil Rural de Madina Ndiathbé, et grâce au soutien financier du PNDL, le GIE FSD a accompagné le processus d'élaboration du Plan de Développement Local de cette collectivité locale.

Ce travail d'élaboration a mis en mouvement les acteurs internes de la CR mais aussi les services techniques étatiques et les organismes d'appui extérieurs qui sont présents dans le territoire de référence. Il a ainsi constitué un temps fort d'échanges, d'apprentissage et de mobilisation notamment des populations autour de la démarche globale d'élaboration du programme de développement local. Cette situation se justifie par le fait que la finalité de ce travail n'était pas seulement de produire un document de diagnostic de territoire, même si cela reste important ; ce travail devait poser les jalons d'une appropriation progressive de cette dynamique par les populations concernées.
L'équipe est soutenue par les agents du CADL de Cas cas qui ont participé à toutes les phases (lancement, choix des zones, diagnostic, la mise en cohérence, planification..) ainsi que l'ARD. Ces différentes étapes ont rythmé ce processus :

2.1. L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION

L'atelier de lancement du PLD de la Communauté rurale de Madina Ndiathbé a eu lieu le 30 juin 2009 en présence du Chef de CADL représentant le Sous- Préfet de l'Arrondissement de Cas-Cas ; du Président et des membres du Conseil Rural ; des représentants des villages (chefs de villages et notables) ; les représentants de l'ARD ; des représentants des services techniques locaux étatiques (Agriculture, Eaux et Forêts ; Elevage) ; des représentants de sociétés d'encadrement la SAED, l'ANCAR et des représentants des organisations de base de développement.

Cet atelier a finalement validé la démarche méthodologique présentée par l'équipe de FSD et a procédé au choix des membres de la Commission élargie de planification ainsi que les personnes ressources de la planification.

2.1.1. Le zonage du territoire de la CR

Après le lancement officiel des travaux de planification, l'équipe FSD, les membres de CEP choisis et les représentants des services techniques locaux étatiques se sont retrouvés pour délimiter les zones de la CR, ainsi trois (03) zones ont été ainsi identifiées :

- La zone du Waalo : elle est située entre le fleuve Sénégal et le marigot le Doué avec comme village centre ou localité dominante Cas-Cas.
- La zone du Jeejengol qui est située entre le marigot le Doué et la Nationale 2 avec comme village centre ou localité dominante Madina Ndiathbé.
- La zone du Jeeri, enfin, qui se situe au-delà de la Nationale 2 avec comme village centre ou localité dominante Bano.

Dans le but de mieux organiser son implication dans ce travail, le Conseil Rural a ouvert sa commission de planification aux représentants des services techniques étatiques travaillant dans la localité et lui a donné mandat de s'associer à l'accompagnement de FSD.

2.1.2. Le recrutement et la formation des animateurs locaux

Le Chef de l'équipe appuyé par le CEP a recruté trois (3) animateurs issus du milieu en vue de renforcer l'équipe de diagnostic ; leurs tâches étaient d'animer les ateliers de zone et les focus groupe et de collecter des données et des informations du milieu.

L'équipe FSD a, par la suite, procédé à la formation de ces 3 animateurs sur la familiarisation avec la démarche et les outils du diagnostic participatif.

2.1.3. Le diagnostic de zone

Il a concerné chacune des trois zones identifiées et a regroupé les représentants de tous les villages de la zone considérée (environ 5 ou 7 par villages).

Trois équipes d'animation sont constituées, elles sont composées d'animateurs locaux, de conseillers ruraux et membres de la CPE et de personnes ressources. Chaque équipe d'animation était chargée d'organiser et de modérer les échanges en s'inspirant d'une grille d'animation appropriée.

Les animateurs du processus ont également organisé des groupes focus qui ont ciblé spécifiquement les acteurs les plus concernés : Conseillers ruraux, Jeunes, femmes, commerçants, artisans, les handicapés, les organisations de producteurs.

Le Chef d'équipe a approfondi la réflexion autour de problématiques particulières en mettant en profit cette fois-ci l'expérience de certaines personnes ressources disponibles : les conseillers élus, les membres de CEP, CADL, ANCAR.

Pour faire ce travail, les secteurs d'activités ont été passés en revue et pour chaque secteur, ont été définis les problèmes prioritaires, les solutions à envisager, les actions à réaliser et leurs localisations.

2.1.4. La restitution des résultats du diagnostic de zone

L'équipe a procédé à l'analyse et à la synthèse de ces travaux et les résultats de ce travail ont été validés par les représentants villageois appuyés par les CADL, au niveau de chaque zone.

2.1.5. La restitution communautaire

Il s'agissait de faire valider le diagnostic par la CEP d'abord et par le Conseil Rural et les représentants de villages ensuite. Ont participé à cette réunion outre les conseillers, les membres de la CEP, le CADL, les chefs de services techniques déconcentrés de la zone, la SAED et l'ANCAR.

Les participants ont procédé à la validation des résultats consolidés du diagnostic participatif et les services techniques ont aidé à une mise en cohérence des propositions locales avec les politiques sectorielles (PDEF, PLHA,..) et les axes stratégiques du DSRPII et les OMD.

2.1.6. La tenue de l'atelier de planification

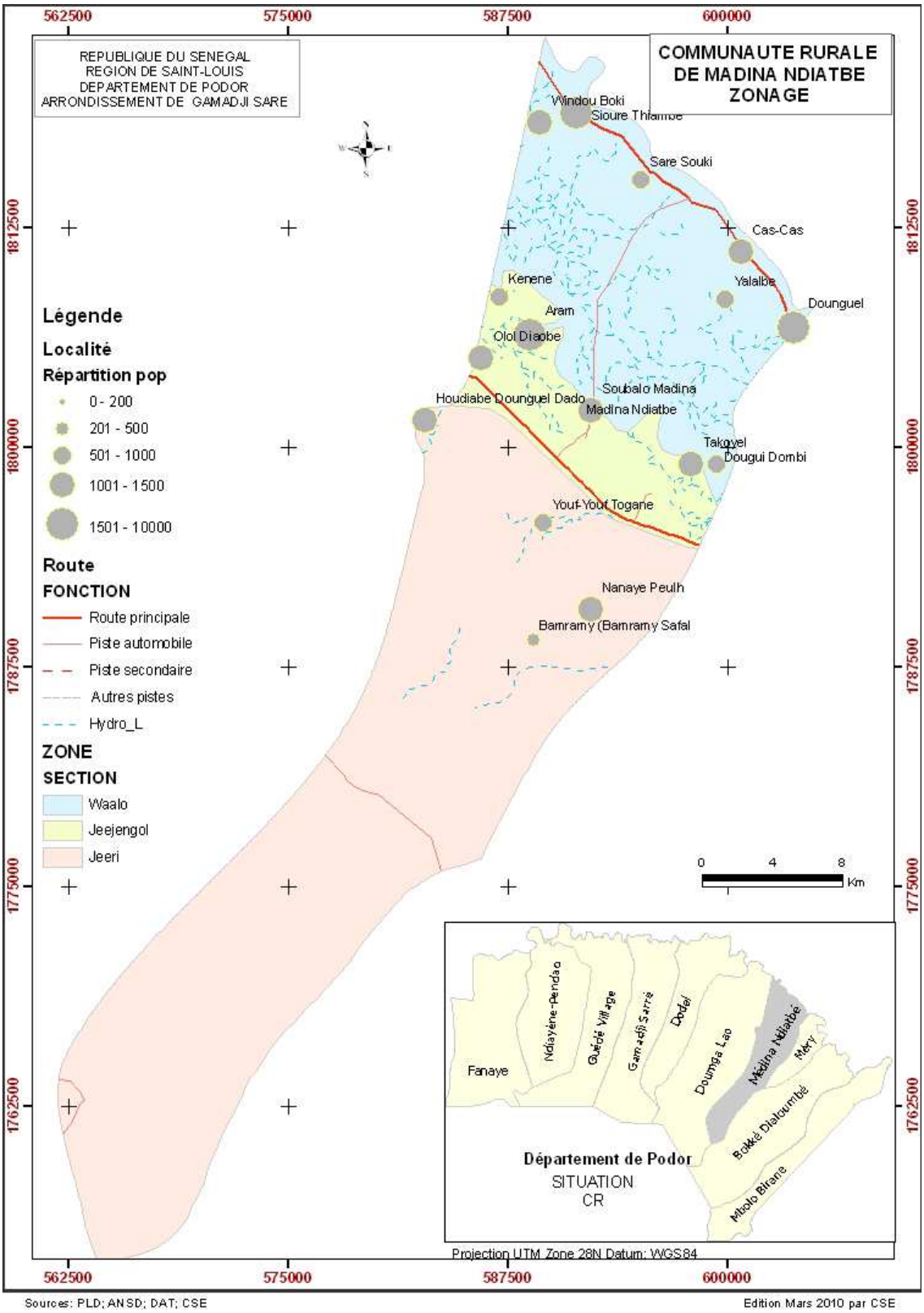
Cet atelier a permis la priorisation des projets et actions de développement en fonction des ressources escomptées de la CR, le choix des stratéges et des objectifs de développement ainsi que la définition de Programmes Prioritaires d'Actions sur 06 ans.

Le CR et les chefs de villages appuyés par les services techniques du CADL ont défini ensemble les axes et les orientations du développement. La vision de développement prônée depuis 2003 n'a pas tout à fait évolué.

2.1.7. L'élaboration du PLD

La validation par le Conseil Rural du diagnostic communautaire ouvre la voie à l'élaboration du PLD prenant en compte le plan d'action et le budget prévisionnel pour sa réalisation. Ce travail s'est fait selon le processus prévoyant deux moments de validation : la validation du document provisoire et ensuite celle du document définitif.

Carte de zonage



III. PRESENTATION DE LA CR

3.1. PROFIL HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF

3.1.1. Profil Historique

La CR est peuplée de trois principales ethnies ; les Haalpulaar (Peuls et Toucouleurs), les Soninkés et les Maures. Elles sont implantées inégalement dans l'espace des trois zones traditionnelles de la CR (Waalo, Jeejengol et Jeeri).

La zone du Waalo ou l'Ile Amorphil a connu les premières mutations économiques et culturelles profondes à cause de la navigation sur le Fleuve Sénégal. Elle est habitée par les Toucouleurs sur la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal, le long de la rive du Fleuve. Avant l'avènement de la route bitumée Nationale II, la zone connaissait un important essor grâce au Fleuve qui a favorisé le développement d'activités telles que le transport maritime, le commerce, les infrastructures de l'éducation, de la santé, l'administration territoriale. Le village de Cas-Cas fut le siège administratif et un pôle économique et culturel de toute la zone.

Le même système de peuplement se retrouve dans la zone intermédiaire où d'importants villages ont vu le jour (Madina, Golléré) et bénéficié de leur avantage géographique pour émerger. D'origine, la zone est occupée par les Toucouleurs, suivis peu à peu par les Soninkés venus de l'Est et du Nord pour s'installer dans les villages de Madina et Golléré. Les habitats traditionnels dans les deux zones étaient construits en banco avec des toitures en paille. Certaines constructions bâties en banco existent jusqu'à nos jours.

La Zone du Jeeri est le domaine des Peuls et des Maures venus du Sud (Ferlo, région Louga), ils sont éleveurs et nomades. Cette partie se caractérise par l'existence des hameaux avec les habitats épars et en paille. Sous le régime déconcentré, peu de villages étaient autonomes et reconnus officiellement. La plupart des villages et hameaux existant étaient sous la tutelle des villages de Golléré, Madina et Cas-cas. C'est avec l'avènement de la décentralisation que la majorité des villages ont connu leur autonomie.

Dates repères de l'évolution de la CR de Madina Ndiathbé.

Périodes	Evénements
1980	Date de création de la CR de Madina Ndiathbé
1980-1985	Règne du premier conseil avec 24 conseillers, président Abdoulaye Isma Dème de Golléré
1985-1990	Règne du deuxième conseil avec 24 conseillers, président Ciré Abdoulaye TALL de Golléré
1990-1996	Existence du troisième Conseil composé de 24 conseillers avec une femme, le PCR est Amadou Moussa Gaye de Dounguel
1996	Retrait de Golléré qui s'est érigé en commune par decrét 96/752 du 05 septembre 1996
1997-2001	Règne du quatrième conseil avec 28 conseillers dont 06 femmes avec comme PCR Samba Lao Diaby de Madina Ndiathbé
2001-2002	Mise en place d'une Délégation spéciale dirigée par Abdou NIANG
Février 2003	Lancement du premier PLD 2003-2008 de la CR
2004	Visite officielle de Monsieur Maky SALL, Premier ministre pour la pose de la première pierre du Pont de Madina Ndiatbé.
2006	Visite officielle du Président de la République pour l'inauguration du Pont de Madina Ndiathbé
2002-2008	Règne du cinquième conseil avec 32 conseillers dont 03 femmes avec comme PCR Mamadou Mbaye de Cas-cas et une première femme comme vice-Présidente
2009-2014	Règne du sixième conseil avec 46 conseillers dont 03 femmes avec comme PCR Kisma DRAME de Madina Ndiathbé
Juin 2009	Lancement du deuxième PLD 2010-2015 de la CR

3.1.2. Profil géographique et Administratif

La communauté rurale de Madina Ndiathbé est située dans l'hémisphère Nord entre les latitudes 16°490 nord et 15°860 nord et les longitudes 14°435 ouest et 14°020 ouest. Elle est localisée dans l'Arrondissement de Cas-Cas, département de Podor, région de Saint-Louis.

Elle est limitée :

- au Nord par le fleuve Sénégal et la Mauritanie ;
- au Sud par la communauté rurale de Pété et l'arrondissement de Barkédji (région de Louga) ;
- à l'Ouest par la communauté rurale d'Aéré- Lao ;
- à l'Est par la communauté rurale de Méry.

La CR couvre une superficie de 819 km2 et compte 21 villages officiels (Dogui-Dombi, Youf-youf, Aram, Soubalo-Madina, Nanaye-Peulh, Siouré, Ourourbé-Daka, Bounabé, Bawami, Cas-Cas, Wendou-Boki, Madina-Ndiathbé, Bilwili, Houdiabé, Olol, Saré-Souki, Kénéne, Yalalbé, Dounguel, Guiro, Takoyel) et environ 50 hameaux. Le siège de la CR se trouve à Madina Ndiathbé qui se situe à 2.5 km de la route nationale 2 ; la liaison entre le siège et beaucoup d'autres villages de la CR reste difficile même en saison sèche du fait que 10 villages sur 21 lui sont distants de 10 à 30 km.

La communauté rurale de Madina Ndiathbé présente trois (3) zones naturelles :

- La zone du Waalo située dans la partie inondable : elle regroupe les villages de la CR situés dans l'île à Morphil.
- La zone du Jeeri située dans la partie non inondable : elle regroupe les villages situés au Sud de la route nationale n°2.

- La zone tampon ou centre située entre les deux ; c'est la zone du Jeejengol : elle regroupe les villages installés entre le défluent Doué et la Route Nationale n°2.

3.2. MILIEU PHYSIQUE

Le milieu physique de la CR est marqué par un relief relativement plat avec des sols variés, une végétation d'épineux, un climat de type sahélien caractérisé par :

- une longue saison sèche qui dure presque 9 à 10 mois pendant laquelle la moyenne de température se situe en 35 et 40° ;
- une saison de pluies courte avec des précipitations faibles.

3.2.1. Les sols

On distingue trois (3) types de sols dans le territoire de la communauté rurale :

- Les sols argileux ou Holaldé : on les trouve dans les zones Waalo et Jeejengol ; ce sont les sols des cuvettes qui sont plus ou moins régulièrement inondées ; ces sols se prêtent à la riziculture mais également aux cultures de diversification comme le sorgho, le maïs et l'horticulture.
- Les sols sablo- argileux ou foonde : on les trouve également dans les zones Waalo et Jeejengol ; ce sont les bourrelets de berges rarement inondés ; ce type de sol n'est pas adapté à la riziculture, mais il reste propice aux cultures de diversification.
- Les sols sablonneux ou Jeeri ; on les trouve en zones Jeeri et Jeejengol ; ce sont des sols très perméables et favorables aux cultures pluviales et au développement des pâturages.
- Les sols sablonneux ou Jeeri ; on les trouve en zones Jeeri et Jeejengol ; ce sont des sols très perméables et favorables aux cultures pluviales et au développement des pâturages. Ce sont des sols pauvres en matière organique et en humus.

3.2.2. La végétation et la faune

La couverture végétale a également souffert de la baisse de la pluviométrie. Le type de végétation varie selon les saisons et les types de sols.

Deux (2) types de végétation sont identifiables dans la CR de Madina :

1. Une végétation de type Waalo caractérisée par la faible présence d'arbres épars parsemés d'arbustes et de quelques petites forêts ; les espèces recensées sont :
   - Acacia Nilotica (gawdi Waalo)
   - Acacia Albida (caski)
   - Acacia Raddiana (ciluki)
   - Balanites - égyptiaca (murtoode)
   - Acacia Adansonia (gawdi)
   - Acacia Tomentosa (gonaki)
2. Une végétation de type Jeeri caractérisée par une savane arbustive et quelques arbres ; les espèces qu'on y trouve le plus souvent sont :

- Ziziphus Mauritania (jaabe)
- Acacia Sénégal (patude)
- Kalotropis Procera (bamwami)
- Sclerocarya- birrea (eeri)
- Capparis- decidua (guumi)
- Commiphéra Africana (badde)
- Boscia Sénégalensis (guijile).

Il y a une seule forêt classée dans la CR de Madina Ndiathbé ; c'est celle de Loboudou Saga située dans la zone du Waalo. Néanmoins, l'existence de cette végétation et de ces forêts favorise la disponibilité en pâturages et en fourrage aérien notamment.

Une régénérescence de forêts est en train de se reconstituer dans la zone de Waalo mais freinée par certaines pratiques (coupures intempestives pour faire des clôtures des champs et des maisons, bois de chauffe…).

Sur le territoire de la CR, on trouve une faune composée de petits animaux : Gazelles ; Outardes, Francolins, Pintades, Singes, Chacals et Lapins. La dégradation des la nature a beaucoup contribué à la disparition de certaines espèces animales sauvages.

3.2.3. Les ressources en eau

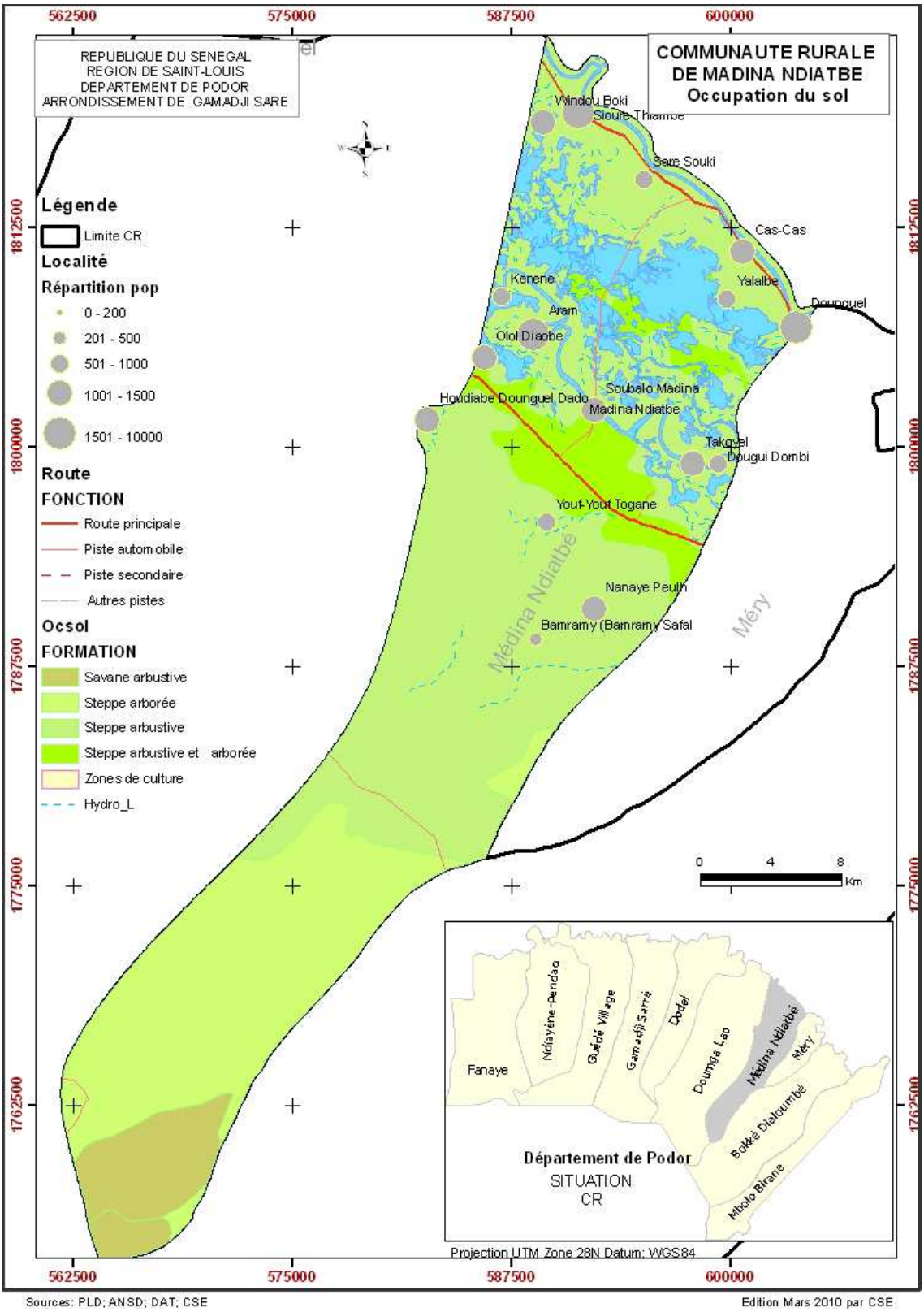
Elles sont importantes et les nappes sont présentes sur l'ensemble de la CR et sont adaptées à différents usages : eau potable ; maraîchage ; abreuvement du bétail.

Les eaux de surface sont de quatre (4) types dans la CR :

- le fleuve Sénégal sur une longueur de 58 km ;
- le fleuve Doué sur une longueur de 58 km ;
- les points d'eau (caali), 06 au total existent dans les zones Waalo et Jeejengol ;
- les mares d'hivernage au nombre de 29, présentes dans le Jeeri.

L*es eaux souterraines* sont également disponibles. La nappe phréatique atteint des profondeurs de 10 à 25 m dans les zones Waalo et Jeejengol ; elle peut descendre en dessous des 40 m en zone Jeeri. Les nappes profondes (Maestrichtien) sont accessibles, grâce à la réalisation de forages. Cette disponibilité en eau au niveau de la CR constitue un atout précieux dans l'optique de l'amélioration des conditions de vie de sa population.

Carte de sol


562500
575000
587500
600000
1812500
1800000
1787500
1775000
1762500
REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR
ARRONDISSEMENT DE GAMADJI SARE
COMMUNAUTE RURALE
DE MADINA NDIATBE
Occupation du sol
Légende
Limite CR
Localité
Répartition pop
0 - 200
201 - 500
501 - 1000
1001 - 1500
1501 - 10000
Route
FONCTION
Route principale
Piste automobile
Piste secondaire
Autres pistes
Ocsol
FORMATION
Savane arbustive
Steppe arborée
Steppe arbustive
Steppe arbustive et arborée
Zones de culture
Hydro_L
Windou Boki
Sioure Thiambe
Sare Souki
Cas-Cas
Kerene
Yalalbe
Aram
Olol Diaobe
Houdiabe Dounguel Dado
Soubalo Madina
Madina Ndiatbe
Takoyel
Dougui Dombi
Youf-Youf Togane
Nanaye Peulh
Bamramy (Bamramy Safal
Médina Ndialbé
Méry
0
4
8
Km
Fanaye
Ndiayène-Pendao
Guédé Village
Gamadji Sarré
Dodel
Doumga Lao
Médina Ndiatbé
Méry
Bokké Dialoumbé
Mbolo Birane
Département de Podor
SITUATION
CR
Projection UTM Zone 28N Datum: WGS84
Sources: PLD; ANSD; DAT; CSE
Edition Mars 2010 par CSE

3.3. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

La CR a une population estimée actuellement à 31 695 habitants (26 234 habitants en 2003) soit une densité de 39,6 habitants /km2. Elle est à majorité féminine. Les ethnies dominantes sont : Pulaar (96%), Soninké (3%), autres (1%) ; les langues parlées sont : Pulaar, Soninké, le Maure et le Wolof. La tranche d'âge comprise entre 20 ans et 59 ans semble très importante, mais on note une forte proportion des 60 ans et plus.

Par ailleurs, la tranche d'âge 0 à 5 ans est également assez importante, ce qui semble témoigner d'un fort taux de natalité. La population de la CR, essentiellement musulmane, elle est inégalement répartie dans l'espace. Les villages de la zone de Waalo concentrent plus de 50% des habitants de la CR sur moins de 30% du territoire.

La zone du Jeeri connaît de sérieux problèmes de transhumance à certaines périodes de l'année.

Concernant la zone du Jeeri, il est important de prêter attention aux dynamiques de populations qui s'y déroulent.

- Il n'y a pas toujours, aujourd'hui, correspondance entre villages officiels et lieux de résidence des populations. En effet, à côté de certains villages officiels qui ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes, se développent de nouveaux villages qui polarisent les populations ; c'est le cas notamment de Wawaw par rapport à Olol (village officiel) et de Jolol par rapport à Wendou bokki (village officiel).
- Par ailleurs, des villages non officiels se sont développés numériquement et gardent une bonne stabilité presque toute l'année : c'est le cas, notamment, des villages de Gonkol et de Aéré Bulbel (plus de 500 habitants).

La CR de Madina Ndiathbé a par ailleurs, une forte population émigrée ; cette émigration touche les forces vives des villages et concerne surtout les hommes.

Cette émigration se retrouve dans les grandes villes de l'intérieur du Sénégal, Dakar en particulier et dans les pays étrangers comme le Gabon, la France et les Etats- unis.

La population de ressortissants et de migrants de la CR de Madina Ndiathbé contribue de façon significative à la promotion de la localité d'origine à travers un soutien à l'organisation, une participation aux réflexions mais aussi un transfert de fonds appréciable sur le plan financier.

Ainsi, la contribution financière de cette catégorie de personnes, au profit des populations de la CR, reste importante.

IV. DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX

Le nombre, la qualité et l'accessibilité des infrastructures éducatives constituent des indicateurs pertinents d'un bon développement.

4.1. EDUCATION

4.1.1. La situation du secteur

Zones	Villages /sites	Types	Classes	Personnels	Effectif	Etat	Centre alphabétisation
Waalo	Dounguel 01	Ecole élémentaire	4	- 1directeur - 4 instituteurs	242	- 1 bon - 3 mauvais	
	Cas- Cas 02	Lycée	03	5 professeurs	193	Bon	
		Collège	12	- 9 professeurs - 1 principal - 1 surveillant	576	Bon	
		Ecole élémentaire	18	- 2 directeurs - 2 instituteurs - 1 maître arabe	786	Bon	1 à Cas-cas 1 à Wouro Yalalbé
	Siwré	Ecole élémentaire	4	- 1 directeur - 3 instituteurs	187	- 3 bons - 1 mauvais	1
	Yalalbé	Ecole élémentaire	3	3 instituteurs	82	Bon	1 à Siwré 1 à Guiro
	Saré Souki	Ecole élémentaire	1	1 instituteur	41	Mauvais	1
	Demwasa 01	Ecole élémentaire	2	2 instituteurs	72	-2 mauvais Abris	1 à Saré Souki 1 à Thil Bilali
	Thila 01	Ecole élémentaire	3	3 instituteurs	65	-2 Mauvais -1abris	1
	Wuno 01	Ecole élémentaire	2	2 instituteurs	62	Mauvais Abris	
Jeejengol	Madina Ndiathbé	Ecole (2) élémentaire	17	- 2 directeurs - 17 instituteurs	595	03 mauvais	
		Maternelle	1	2 assistantes		Mauvais	1
		1 collège	7	- 10 professeurs - 1 directeur	204	Bon	1
	Aram	Ecole élémentaire	6	- 1directeur - 5 instituteurs	234	- 2 bons - 1 mauvais - 1 abri	1
	Tackoyel	Ecole élémentaire	4 dont 2 en double flux	6 instituteurs	195	- 3 bons - 1 abri	1
	Dogui Dombi	Ecole élémentaire	1	1 instituteur	39	Abris	
	Diami Galo	Ecole élémentaire	1	1instituteur	27	Bon	
	Olol	Ecole élémentaire	1	2 instituteurs	26	Mauvais	1
Jeeri	Bano	Ecole élémentaire	1	2 instituteurs	37	mauvais	
	Jolol	Ecole élémentaire	1	1instituteur	18	Bon	
	Aéréji	Ecole élémentaire	2	2 instituteurs	49	Bon	
	Gonkol	Ecole élémentaire	1	1instituteur	36	Abris	

La situation éducative de la communauté rurale de Madina Ndiathbé se présente comme suit :

- un effectif de 3.879 élèves dont plus de 50% de filles réparti comme suit : 2.426 élèves pour le Waalo, 1.320 élèves pour le Jeejengol et 133 pour le Jeeri. Sur l'effectif de 3.729 élèves, l'enseignement secondaire compte environ 973 élèves ;
- un Lycée à Cas cas, 02 collèges et 02 écoles maternelles à Cas- Cas et à Madina ;
- 23 écoles élémentaires dont 12 dans le Waalo ; 07 dans le Jeejengol et 04 dans le Jeeri : 10 sans électricité et 06 non clôturées et sans point d'eau ;
- 99 salles de classes dont 30 abris provisoires : 56 dans le Waalo, 38 dans le Jeejengol et 05 dans le Jeeri ;
- au niveau de chaque école se trouve une association de parents d'élèves dont la mission est d'accompagner l'action des enseignants, malheureusement la plupart d'entre elles ne sont pas fonctionnelles.
- La CR dispose également d'infrastructures scolaires non formelles avec 15 centres d'alphabétisation et plus de 41 écoles coraniques répartis dans la CR.

4.1.2. Les problèmes de l'éducation

a) L'accès à l'éducation

Le premier problème a trait à l'insuffisance de l'accès à l'éducation dans la communauté rurale.
Le taux de scolarisation de la CR est de 59%.
Il faut, enfin, signaler que sur cette question, la CR est en deçà de la moyenne départementale qui tourne autour de 83 %.

b) L'insuffisance de salles de classes

Sur les 99 classes que compte la CR, 30 sont des abris et 16 sont en mauvais état, environ le 1/3; ce qui est quand même important. Par ailleurs, parmi les 23 écoles élémentaires, seules celles de Madina Ndiathbé et de Cas-Cas comptent un nombre complet de classes pour le cycle primaire ; ce qui ne va pas dans le sens de l'accroissement du taux de scolarisation. Ainsi, réhabiliter les classes en mauvais état et compléter le besoin en classes pour des cycles complets du primaire dans les écoles déjà existantes sont les priorités.

c) Déficit d'infrastructures scolaires dans le Jeeri

Dans la zone du Jeeri en particulier, un des obstacles majeurs à l'éducation des enfants est lié à la gestion des troupeaux. Soit les enfants partent en transhumance en saison sèche avec leurs parents, soit-ils sont fortement sollicités pour les tâches quotidiennes de conduite des troupeaux. Cependant si la difficulté est réelle, cela ne saurait justifier l'absence totale d'infrastructures éducatives dans cette zone.
Aujourd'hui les populations du Jeeri rencontrées semblent particulièrement être motivées pour la création d'écoles publiques et l'éducation de leurs enfants.

4.2. SANTE

4.2.1. La situation du secteur

Données / Zones	Villages sites	Type	Personnel	Comité de santé
Waalo	Cas- Cas	- Poste de santé - Maternité - Centre de santé en construction	- 1 Infirmier chef de poste (ICP) - 1 ASC - 3 matrones	Fonctionnel
	Dounguel	Poste de santé	1 ICP	Fonctionnels
	Siwré	Case de santé	1 matrone	Non fonctionnel
	Yalalbé			
	Saré Souki	Case de santé, non fonctionnelle	- 1 ASC - 1 matrone	Non fonctionnel
Jeejengol	Madina Ndiathbé	Poste de santé Maternité	- 1 ICP - 1 ASC - 2 matrones	Fonctionnel
	Aram	Case de santé	1 ASC	Non fonctionnel
	Dogui Dombi	Case de santé	1 ASC	Fonctionnel
	Kénéné	Case de santé	-	Non fonctionnel
	Olol	Case de santé	1 ASC	Non fonctionnel
Jeeri	Towngo	Case de santé	1 ASC	Non fonctionnel
	Wawaw	Case de santé	1 ASC	Non fonctionnel
	Aéréji	Case de santé	1 ASC	Non fonctionnel
	Bounabe	Case de santé	1 ASC	Non fonctionnel

La situation sanitaire de la CR semble très difficile parce que la majorité des structures mises en place ne sont pas fonctionnelles soit par faute d'équipements ou du personnel opérationnel.

On y dénombre : 01 centre de santé dont les travaux sont en cours, 03 postes de santé, 02 maternités, 10 cases de santé dont 04 nouvelles dans le Jeeri. Neuf (09) cases de santé sur douze (10) que compte la CR ne fonctionnement pas.

Le Poste de santé de Madina Ndiathbé est réalisé en 1978, pour un montant de 6 millions provenant des émigrés. Il polarise 9 villages pour une population cible de 6 298 habitants. Le taux d'accès varie entre 30 et 40 patients/jour.

Le Poste de santé de Cas-cas est créé en 1920, il polarise 11 villages pour une population cible de 4 949 habitants. Le taux d'accès varie entre 30 à 40 patients / jours.

Le Poste de santé de Dounguel est mis en place en 1981. Il couvre 5 villages pour une population cible de 1 206 habitants. Le taux de fréquentation varie entre 25 et 30 patients / jour.

Au plan du personnel, les populations ont à leur disposition : 3 ICP; ce qui revient à 1 ICP pour 10 017 habitants, 11 ASC dont 3 en activité, 05 matrones opérationnelles. Le taux d'accès à la santé est estimé à 27%.

4.2.2. Les problèmes de santé

Trois (03) importants problèmes ont été soulevés par les populations dans le domaine de la santé :

- Les comités de gestion des différents établissements ne fonctionnent pas ;
- Les différents établissements sanitaires manquent d'équipement (ambulance, tables d'accouchement, ordinateurs, armoires, chaises…) ;
- Le personnel de santé (ASC et matrones) ont des déficits de qualification pour prendre en charge leur travail du à un manque de formation et d'encadrement.

4.3. HYDRAULIQUE

4.3.1. La situation des infrastructures d'accès à l'eau potable

Il s'agit d'ouvrages (puits ou forages) destinés totalement ou partiellement aux besoins humains.

Données Villages /zones	Puits et localisation	Forages et localisation	Adduction D'eau	Observations
Cas- Cas	10	1		1 puits à Wéldébey, 1 à Louguel et 1 à Wouro Yalalbé
Dounguel	4	1		
Siwré	4	1		
Yalalbé	1			
Wuno	1		1	En 2008 à partir de Cas-cas
Demwasa	1		1	En 2008 à partir de Cas-cas
Saré Souki	6			1 puits à Diawel, Kélélé, Touldé Thila
Jeejengol				
Madina Ndiathbé	4	2		Le deuxième forage ne dispose pas de château d'eau
Aram	2	1		1 puits à Kénéné Le forage d'Arame est non fonctionnel
Tackoyel	5	1		1puits à Tackoyel, 01 à Bodow, 02 à Hothiéré, 01 à Amarane
Dogui Dombi	2		1	1 puits à Dogui dombi, 1 puits à Diamel
Diamy Galo	1		1	A partir de Golléré
Jeeri				
Bano	1	1		Forage en mauvais état
Wawaw	1	1		Le puits forage de Wawwaw non fonctionnel
Nanay Peul		1		
Bounabés :		1		
Fresbé	1	1		
Youf- youf	1			
Béla	1			
Dounguel Dadé	1	1		Puits forage qui fonctionne avec une pompe manuelle
Gonkol	1			Déficit en eau
Daka	1			Mauvais
Beli Birom	1			Puits non achevé
Houdiabé	1			
Totaux	**51**	**13**	**4**	

La situation de l'accès à l'eau potable se résume comme suit :

- Il y a 13 forages dans la CR qui se répartissent ainsi : 06 dans le Jeeri ; 3 dans le Waalo et 4 dans le Jeejengol.
- Il y a également 51 puits répartis ainsi : 27 dans le Waalo ; 14 dans le Jeejengol et 10 dans le Jeeri.
- 04 adductions d'eau potable : 02 situées dans le walo et 02 dans le jeejengol.

Le problème de l'accès à l'eau potable (envoron 45%) est surtout difficile en saison sèche avec le tarissement de certains puits ; cette difficulté est encore plus perceptible dans le *Jeeri* du fait de la compétition entre les hommes et les animaux quant à l'accès aux forages.

4.3.2. Les contraintes posées par l'accès à l'eau potable

- *La défectuosité et la salinité de la plupart des puits* qui manquent d'eau surtout dans le Jeeri ;
- *Les vols de panneaux solaires :* ils perturbent le bon fonctionnement des forages et rendent ces derniers indisponibles pour des périodes plus ou moins longues ;
- Les comités de gestion des forages non fonctionnels à cause du déficit de qualification des responsables ;
- *Les pannes ou la saturation des forages :* Les pannes sont fréquentes liées à la défaillance du système d'entretien et le manque d'éclairage dans les forages.
- *La mauvaise gestion des forages :* cette gestion est du ressort des comités de gestion des forages ; malheureusement ces derniers ne sont pas toujours à la hauteur.

4.4. TRANSPORT, ENERGIE ET COMMUNICATION

Les voies et moyens de transport et de communication sont très limités dans la CR; ils se résument surtout :

- à la piste Madina Ndiathbé -Cas-Cas-Dounguel qui connaît souvent des coupures en hivernage ;
- à un bout de route goudronnée 15 km entre Olol et Djami Galo, en mauvais état ;
- au pont de Madina Ndiathbé ;
- à la piste de Production entre Madina et Bano.

Les pistes inter-villageoises sont inexistantes ou sont celles tracées par les charrettes. La CR est presque couvert par le réseau téléphonique.

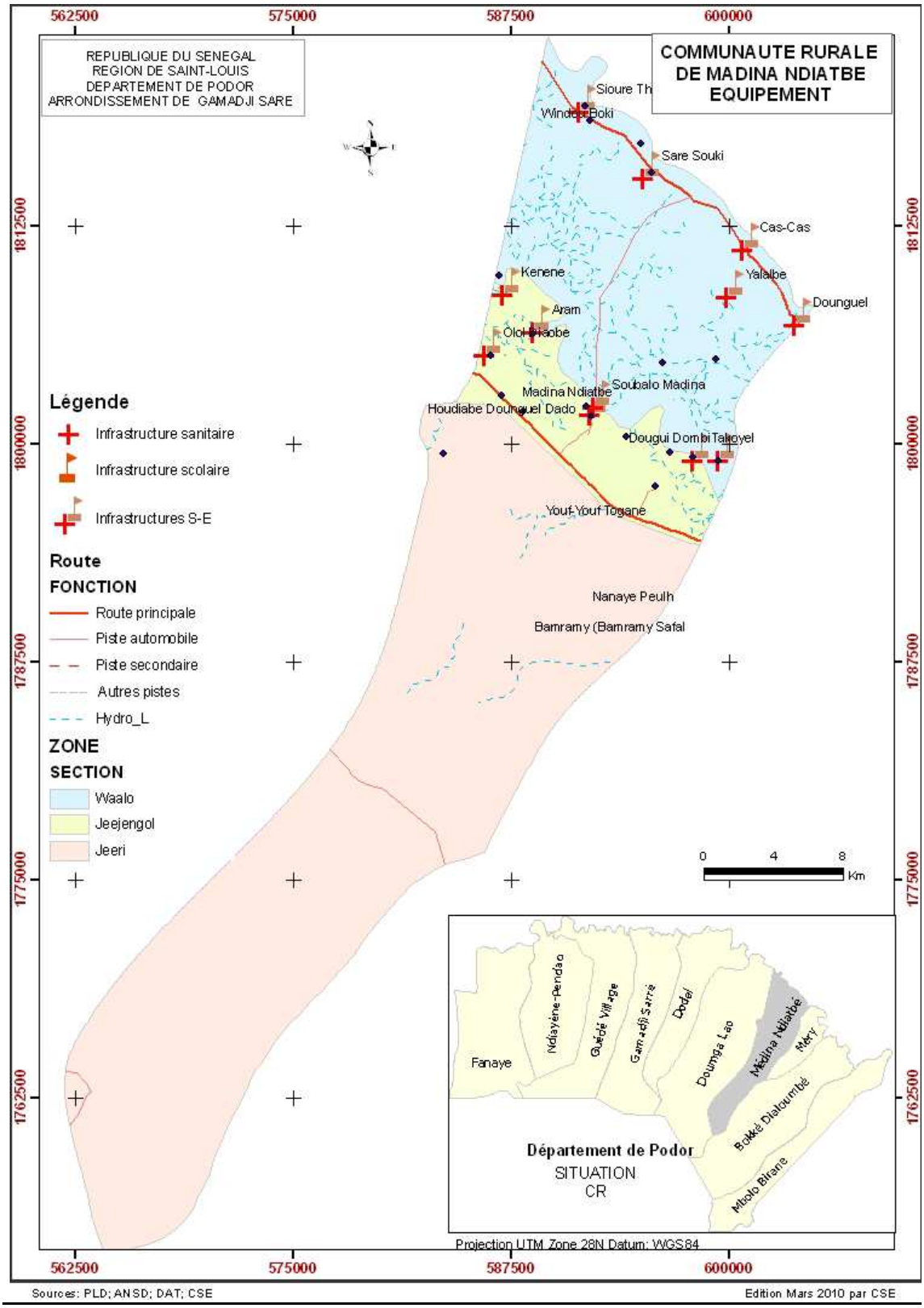
Deux (02) bureaux de poste existent dans la CR, ils sont implantés à Madina Ndiathbé et à Cas-Cas, rendent des services à tous les villages et permettent des transactions importantes entre les migrants et leurs familles restées sur place.

Les moyens de transport usuels dans la CR sont les véhicules, les charrettes et les pirogues, destinés au transport des personnes et des marchandises.

Les contraintes de ce secteur sont les suivantes :

- Absence de pistes de production praticables en toute saison: le pont de Madina a désenclavé la zone Ile Amorphil mais en saison de pluies cette partie est inaccessible à cause du mauvais état des pistes et des coupures causées par la crue.
- Le transport coûte excessivement cher en période d'hivernage pour se rendre dans la zone enclavée, ce qui a pour conséquence la difficulté des déplacements à l'intérieur comme à l'extérieur de la zone et le ralentissement de son activité économique.
- Le déficit de couverture électrique dans les villages du à un manque d'initiatives par rapport l'utilisation d'énergies renouvelables (deux villages seulement sont couverts : Cas-cas et Madina Ndiathbé).

Carte d'équipement



4.5. SPORT, CULTURE ET LOISIRS

4.5.1. La situation des infrastructures socioculturelles & sportives

Les jeunes sont généralement bien organisés sous des formes diverses : groupes de classes d'âge ; GIE et dans certains gros villages, on trouve des Associations sportives et culturelles avec des activités de vacances, des investissements humains, participation à la production agricole …. Deux (02) aménagements et équipements de terrain de football sont réalisés par la CR en 2007, aucune autre infrastructure de jeunes n'existe dans les villages à part les terrains vagues de football qu'ils ont aménagés eux-mêmes.

4.5.2. Les contraintes de la jeunesse de la communauté

Les problèmes qui ont constitué un frein à l'épanouissement des jeunes sont nombreux et complexes, il s'agit entre autres de:

- Un manque de coordination entre les ASC villageoises et entre elles et les structures sportives départementales et régionales ;
- Un manque criard d'infrastructures et d'équipements sportifs et culturels (maillots, ballons, terrains aménagés, foyers culturels…) ;
- Une absence d'encadrement et d'appui des jeunes dans les volets du sport, de la culture et des loisirs ;
- Un déficit d'informations sur les grands programmes nationaux de promotion des jeunes de la CR (FNAEJ, le FNPJ et l'ANEJ) ;
- La non implication des jeunes dans la conduite des projets de développement de la CR ;
- Le potentiel culturel existe dans la CR et non valorisé ;
- Un manque de qualification professionnelle a entrainé un chômage galopant des jeunes et a accentué les vols et l'usage des stupéfiants.

Le Conseil rural est appelé à doter à la jeunesse de la communauté des moyens et capacités nécessaires à sa véritable promotion économique, sociale et culturelle.

4.6. ENVIRONNEMENT, ASSAINISSEMENT, HABITAT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

L'espace et les ressources naturelles constituent des facteurs stratégiques pour le développement local ; et l'aménagement du territoire, l'environnement et la gestion des ressources naturelles sont des compétences transférées aux collectivités locales.

La CR compte un potentiel important de ressources naturelles : une forêt classée d'environ 270 ha dans le Waalo, 29 mares, des bas fonds d'arbres (gommiers, jujubiers..) et des bosquets dans le Jeeri. Deux pare-feux existent dans le Jeeri. Ces endroits sont entrain de disparaître faute de gestion et sont transformés petit à petit en espace de cultures vivrières par les populations malgré l'existence du PAOS et l'initiation d'actions ponctuelles de reboisement par les jeunes.

- Les besoins des populations en matière d'habitat, d'agriculture combinés aux années de sécheresse ont eu des impacts négatifs sur l'espace environnemental de la CR ;

- Les coupures intempestives des arbres aux alentours des villages et dans la brousse (clôture des champs et l'alimentation des animaux) ainsi que les feux de brousses participent à la désertification du milieu;
- La surexploitation des forêts, le tarissement et l'ensablement continu des mares en saison sèche accentuent les maux de l'environnement.

L'environnement étant un domaine de compétence transférée aux collectivités locales, le Conseil Rural doit mener des actions concrètes allant dans le sens de sa gestion et de sa protection des ressources naturelles pour un développement durable. En même temps, la CR connaît de problèmes liés au manque d'assainissement et de lotissement ainsi que d'édicules sanitaires dans les villages (surtout le Jeeri).

4.7. GENRES, GROUPES ET PERSONNES VULNERABLES

4.7.1. La Promotion féminine

La population féminine constitue plus de 50% de la population de la CR. Il existe dans la CR environ 20 GPF (04 dans le Waalo, 06 dans le jeejengol et 10 dans le Jeeri non encore reconnus). Les GPF sont encadrés par les conseillères en promotion féminines de la SAED et ont déjà capitalisé une expérience dans le domaine de la promotion de la femme. Les activités traditionnelles occupées par les femmes sont : l'agriculture, le maraîchage, l'élevage, la cueillette et le petit commerce. Les équipements collectifs (moulins à mil, décortiqueuses..) détenus par les femmes sont insuffisants et mal répartis dans la CR.

Aujourd'hui, les problèmes des femmes se résument ainsi :

- Le manque de compétences techniques pour gérer les AGR (transformation, teinture, couture, petit commerce,) rentables;
- Le taux élevé de l'analphabétisme et le manque de qualification pour gérer les équipements collectifs (moulins à mil, décortiqueuses, batteuses….);
- L'insuffisance et vétusté des jardins maraîchers et des GMP (groupes motopompes) et d'autres matériels agricoles des femmes ;
- Un difficile accès à la terre, aux intrants et au crédit ainsi qu'aux équipements collectifs d'allègement des travaux des femmes (décortiqueuses, batteuses, moulins à mil).

4.7.2. Les autres personnes vulnérables

Il existe dans la CR une seule association d'handicapés dans la zone intermédiaire qui est amorphe. Ces personnes sont handicapées aujourd'hui par :

- L'absence d'assistance (formation et réinsertion) des handicapés ;
- L'insuffisance d'information sur les programmes d'accès aux centres de réadaptation fonctionnelle et aux matériels d'appareillage ;
- L'absence d'assistance aux personnes âgées : Le plan SESAME est initié par l'Etat Sénégalais pour aider les personnes âgées de 60 et plus à bénéficier gratuitement de soins n'est pas accessible dans la CR ;
- Insuffisance d'infrastructure d'éducation et d'assistance de petits enfants et des handicapés.

4.8. PROTECTION SOCIALE, SECURITE, PREVENTION, GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES NATURELLES

Dans la CR aucune mesure n'est prise pour gérer les risques majeurs, contrecarrer les catastrophes naturelles et assurer une protection sociale des populations.

Aujourd'hui de nombreux problèmes qui présentent des risques majeurs aux populations de la CR existent pour lesquels la communauté n'a rien prévu, il s'agit de :

- Des problèmes de prise en charge des soins de santé des personnes (absence de mutuelles de santé, d'IPM, assurance santé..) ;
- Des villages sont inondés pendant la crue, occasionnant l'effondrement de maisons sur les habitants et la destruction des cultures, à cause d'absence de digues de protection ;
- De l'érosion des berges des fleuves qui entraine une réduction drastique des espaces de culture (falo) des populations et accentue l'avancée des eaux du fleuve sur les habitations des villageois ;
- D'aucune protection contre les feux de brousse et la foudre électrique pendant l'hivernage ;
- D'absence de plan de sécurité pour lutter contre le banditisme et les vols répétés (panneaux et magasins).

4.9. SYNTHESES DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES SELON LES OMD ET LE DSRPII

OMD	Axes stratégiques du DSRP II	Contributions prévues du PLD
O2 Assurer l'éducation primaire pour tous	**AS2** Accès aux services sociaux de base	Réhabilitation de salles de classes Création de nouvelles écoles élémentaires Construction de nouvelles salles de classes Création des Cases de Tout Petits
O3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes	**AS4** Bonne Gouvernance et Développement participatif décentralisé	Renforcement capacités des organisations de femmes et encadrement des GPF Dotation des équipements collectifs aux groupements de femmes
O4 Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	AS2 Accès aux services sociaux de base	Constructions de postes et de cases de santé Formation et appui des comités de santé Construction et équipement de maternité
O5 Améliorer la santé maternelle	AS2 Accès aux services sociaux de base	Equipement des structures de santé Formation de relais sanitaires et matrones,
O6 Combattre VIH/SIDA et le paludisme	AS2 Accès aux services sociaux de base	Formation de relais sanitaires et matrones Tenue de séance d'IEC
O7 Assurer un environnement durable	AS2 Accès aux services sociaux de base	Elargir l'accès à l'eau potable Fonçage de nouveaux puits Entretien et curage de puits Réhabilitation des forages Adduction d'eau Création et/ou redynamisation des comités de surveillance des forêts Reboisement d'arbres tropicaux Création de pare-feux Application du PAOS de la CR existant

La CR de Madina Ndiathbé, malgré les consignes du PDEF est loin d'atteindre les objectifs fixés par les OMD en matière de l'éducation primaire (d'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle primaire).

En effet sur la base des normes du Ministère de l'Education qui déterminent le taux d'enfants en âge d'aller à l'école comme étant égal à 17.5 % de la population totale on peut considérer que l'objectif « éducation pour tous » est loin d'être atteint pour la CR ni par zone ni de manière globale. Il faut, enfin, signaler que sur cette question, la CR est en deçà de la moyenne départementale qui tourne autour de 83 %. Par rapport à ce problème, la CR a prévu à la fois d'augmenter les infrastructures pour faciliter l'accès à l'école, mais aussi travailler à un rééquilibrage entre les zones.

En matière de santé : la CR a une population estimée actuellement à 31 695 habitants à majorité féminine. Par ailleurs, la tranche d'âge 0 à 5 ans est également assez importante, ce qui semble témoigner d'un fort taux de natalité. Au plan du personnel, les populations ont à leur disposition : 3 ICP, ce qui revient à 1 ICP pour 10 565 habitants, 11 ASC dont 3 en activité, 05 matrones opérationnelles.

Face aux objectifs des OMD en matière de santé (réduire la mortalité des enfants de moins de 05 ans, améliorer la santé maternelle et combattre le VIH/sida), la CR traine encore mais un effort doit être fourni dans la mise en place d'infrastructures, d'équipements et de renforcement de capacités du personnel soignant dans le but d'améliorer la santé maternelle et infantile. Des campagnes de d'information/éducation/sensibilisation préventives et de dépistage seront également menées pour combattre le SIDA et les autres maladies endémiques.

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques locales en matière de gestion des ressources environnementales et réduire d'ici 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement à une eau potable salubre, tels sont les objectifs visés par la CR. Il existe dans la CR un important réseau hydrographique bien reparti selon les zones avec 13 forages, environ 51 puits et 04 adductions d'eau potable. L'adduction d'eau potable à toutes les populations est entrain d'être une réalité si la CR arrive à mettre à terme les quelques perturbations liées aux pannes, à la mauvaise gestion et l'entretien des ouvrages.

La CR a mis en place un impressionnant plan de gestion de ressources naturelles et de prévisions de risque pour répondre favorablement les défis en matière de l'environnement : une proportion importante de zones forestières, la protection de l'environnement et la lutte contre les mauvaises pratiques accentuant le développement de la couche d'ozone.

V. DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'économie locale repose essentiellement sur le secteur primaire ; la CR est une localité à vocation agropastorale. Le plan d'occupation et d'affectation des sols (POAS) élaboré par la SAED a scindé la CR en deux (2) grandes zones :

a) une zone agro-sylvo pastorale qui regroupe le Waalo et le Jeejengol et qui accorde la priorité à l'agriculture ;
b) une zone agropastorale qui couvre le Jeeri et qui se destine essentiellement à l'élevage.

Les différentes activités économiques pratiquées dans la CR sont :

Agriculture : 60 % de la population
Elevage : 20 % de la population
Commerce et services : 17 %
Pêche : 2 %
Artisanat : 1 %.

5.1. L'AGRICULTURE

L'activité agricole bénéficie de potentialités importantes et d'atouts intéressants au niveau de la CR :

- des terres cultivables en grande quantité ;
- des ressources en eau importantes pour l'irrigation ;
- des ressources financières importantes en provenance de l'émigration ;
- la présence d'une société d'encadrement et d'appui- conseil : la SAED.

Il existe différentes formes de cultures dans la communauté rurale de Madina Ndiathbé :

- la culture irriguée, la culture de décrue et la culture sous-pluie dans le Waalo et le Jeejengol ;
- la culture sous-pluie dans le Jeeri ; il faut noter cependant, que beaucoup de paysans du Jeeri exploitent les périmètres irrigués et les champs de décrue dans le Waalo.

5.1.1. L'agriculture irrigué

La CR dispose d'un potentiel de 1173 ha de terres aménagées (source PAOS) dont 805,66 ha de terres exploitables en irrigation dans le Waalo et le Jeejengol. Les superficies individuelles sont en moyenne de 0,25 ha.

Les superficies mises en valeur tournent autour de 267 ha en campagne hivernale (soit 33.14% du potentiel aménagé) et 220 ha en contre-saison froide (soit 27.4% du potentiel aménagé).

L'agriculture irriguée occupe une place importante dans la CR avec la mise en œuvre du Projet Madina-Pété (SAED) qui a mis en place d'importants aménagements avec 05 stations de pompage et un important parc de GMP (deux nouveaux GMP ont été dotés aux villages de Cas-cas et de Siwré par la CR, sous financement du PADL/PSIDEL).

❖ ***Les contraintes de l'agriculture irriguée***

De l'avis général, les parcelles de culture aménagées et octroyées aux exploitants sont petites (0.15 à 0.25 ha). Elles ne permettent pas des productions suffisantes pour prendre en charge les besoins alimentaires et monétaires des producteurs.

Les obstacles à l'accès à la terre freinent considérablement le niveau de mise en valeur des terres cultivables de la CR.

Les parcelles aménagées connaissent souvent des difficultés liées à un mauvais planage, aux Stations de Pompage non fonctionnelles en CSC, à l'édification de canaux mal profilés et le coût élevé de l'électricité : ce qui contribue à accroître les charges d'exploitation des producteurs. Les difficultés de la culture irriguée se résument ainsi :

- Le parc de GMP souffre de vétusté et connaît souvent des problèmes d'entretien, de maintenance voire de renouvellement. On trouve également des parcelles qui ne disposent pas de GMP.
- L'accès aux intrants est difficile à cause de problèmes de disponibilité mais aussi d'accès au crédit.
- Le déficit en formation et en encadrement, ce qui a pour conséquence de limiter leur niveau de performances.
- Les difficultés de conservation des produits maraîchers, en particulier aux moments les productions sont abondantes, ce qui pour conséquence la baisse des prix de vente qui affecte sérieusement la rentabilité de cette activité.
- Enfin le niveau d'organisation des producteurs est faible malgré l'existence de nombreux GIE qui travaillent, sans coordination ni concertation. Ces derniers ne s'inscrivent pas dans une démarche cohérente, propre à la filière, dans la conduite de leurs activités.

5.1.2. L'agriculture de décrue

Elle est pratiquée dans les plaines inondables de l'Ile A morfil et constitue la principale ressource vivrière. La superficie annuellement mise en valeur tourne autour de 800 ha.

Les spéculations pratiquées en cultures de décrue sont les suivantes :

- les patates douces au niveau des falo ;
- le sorgho ; le niébé ; le maïs ; les pastèques au niveau des Holaldé.

❖ ***Les contraintes de l'agriculture de décrue***

Elles sont principalement de quatre ordres :

- une gestion de la crue qui entraîne une inondation insuffisante qui ne permet pas aux cultures de boucler leurs cycles végétatifs et favorise la prolifération de parasites ;
- une difficulté d'accès aux intrants : il n'y a pas de structure de commercialisation d'intrants à proximité et les fonds nécessaires pour cela ne sont pas souvent disponibles ;

- certains produits comme la patate douce et les haricots connaissent à certaines périodes de l'année des problèmes de commercialisation du fait d'un marché inorganisé ;
- une absence de structures d'encadrement et d'appui- conseils pour les besoins spécifiques de l'agriculture de décrue.

5.1.3. L'agriculture sous- pluies

Elle est largement dominante dans la zone du Jeeri ; les sols y sont majoritairement sablonneux, mais on y trouve aussi des sols sablo- argileux. La superficie annuellement exploitée dans la CR avoisine 350ha. Les principales spéculations pratiquées en culture sous-pluies sont : le petit mil ; le sorgho ; le niébé ; les pastèques, le béref. Les cultures sous-pluies sont en constante régression du fait d'une pluviométrie aléatoire et insuffisante et d'une faible productivité du travail :

- inexistence de moyens de lutte contre les parasites et autres déprédateurs qui causent des dégâts importants aux cultures : il s'agit des acridiens ; des cantharides et des oiseaux ;
- le matériel de culture notamment dans la zone du Jeeri est resté rudimentaire ; il se résume pour l'essentiel à la houe et à la daba ;
- la divagation des animaux y est une véritable équation du fait de l'importance du cheptel ;
- absence de structure d'encadrement et d'appui- conseil pour ce type d'agriculture.

5.2. L'ELEVAGE

L'élevage concerne une grande partie de la population de la CR de Madina Ndiathbé ; c'est une activité qui y est présente partout, mais c'est la zone du Jeeri qui est la zone principale d'élevage. L'élevage est de type extensif et transhumant ; selon des estimations récentes le bétail se composait de 18 895 bovins, environ 30 000 ovins, 15 000 caprins, 1600 équins, 80 chameaux, 2000 ânes et 14000 volailles (sources CADL Cas-cas).

Il existe six (06) parcs de vaccination dans la CR : Cas-Cas, Madina-Ndiathbé, Ourourbé-Daka, Bano, Gonkol, Dounguel. On dénombre six (06) forages et puits- forages dans la zone du Jeeri, 12 points d'abreuvement du bétail sur le fleuve Sénégal, 10 points d'abreuvement sur le marigot (défluent) Doué ; 29 mares d'hivernage qui durent 2 à 3 mois après la fin des pluies. L'alimentation du bétail se compose d'une bonne végétation et de quelques forêts réparties dans les 03 zones qui la composent ; la disponibilité en pâturage est cependant plus importante dans la zone du Jeeri. Les résidus des récoltes issus des cultures de décrue et des périmètres irrigués sont aussi utilisés pour l'alimentation du bétail. Par ailleurs, un seul agent vétérinaire basé à Madina Ndiathbé assure le suivi sanitaire du bétail de toute la CR et des auxiliaires d'élevage sont été formés en vue de renforcer son action.

❖ *Les contraintes de l'élevage*

Le secteur de l'élevage connaît de difficultés surtout pendant la saison sèche, qui sont liées au nombre très important du bétail par rapport aux capacités actuelles du terroir :

a) *Les problèmes d'alimentation* : à la fin de l'hivernage, du fait d'une mauvaise pluviométrie le couvert végétal ne dure pas longtemps, ce qui se traduit par une difficulté à trouver des pâturages pour le bétail.
b) *Les problèmes d'abreuvement* : C'est dans le Jeeri, en saison sèche, que les problèmes sont les plus cruciaux du fait de la taille du cheptel qui y est domicilié et de l'assèchement des mares d'hivernage. Devant la forte pression des animaux, les 6 forages se révèlent bien incapables de faire face aux besoins d'abreuvement, d'autant que les abreuvoirs construits autour des forages sont petits, et les conduites qui les relient aux forages sont de faibles diamètres, ce qui ne permet pas leur remplissage rapide. Cette situation occasionne de longs moments d'attente des animaux autour des forages et cette forte concentration des troupeaux est plutôt un facteur d'insécurité.
c) *Les problèmes de santé animale* : ils se posent dans toutes les zones de la CR de façon constante mais ils sont plus accrus dans la zone du Jeeri défavorisée par son éloignement et son enclavement. Cette situation n'est que la conséquence d'une faible couverture des besoins en santé animale dans la CR.

Cette inconvenance se manifeste par :

- la faiblesse du personnel vétérinaire affecté dans la CR ; un seul agent basé à Madina Ndiathbé est à la disposition de la CR,
- la non-disponibilité régulière de produits vétérinaires,
- une faible opérationnalité des auxiliaires d'élevage formés,
- une insuffisance des parcs de vaccination,
- l'insuffisance valorisation économique des produits de l'élevage,
- la faible organisation des éleveurs,
- le vol de bétail,
- l'absence de formation directe des éleveurs dans le domaine de la santé animale.

Le constat général est que l'élevage dans la CR de Madina Ndiathbé est une activité qui est dans une sorte d'impasse. La situation n'est guère favorable tant que les éleveurs continuent à exercer l'élevage de type extensif. En saison sèche, face aux différents problèmes (manque d'eau, de pâturage et des soins), il y a une perte énorme de bêtes du fait que les éleveurs n'arrivent pas encore résoudre ce déséquilibre entre l'abondance des animaux face à la rareté de la nourriture en CSC. La solution de ce problème ne se trouve pas avec la pratique de la transhumance ni par la mise place de magasins de stockage mais plutôt le changement dans la conduite de l'élevage : la pratique de l'élevage type intensif.

Cette hypothèse devrait être prise en charge dans le cadre des réflexions sectorielles ou thématiques ultérieures.

5.3. LA PECHE

La pêche constitue la troisième activité productive des populations de la CR de Madina Ndiathbé, avec un système resté traditionnel. Elle est pratiquée dans dix (10) villages : 05 du Waalo (Saré Souki, Siwré, Thila, Cas-Cas, Dounguel) et 05 du jeejengol (Kénéné, Aram, Madina Soubalo, Tackoyel et Dogui Dombi).

Les points de pêche se trouvent au bord des fleuves Sénégal et Doué. Aujourd'hui, la pêche est sinistrée avec des prises peu importantes et à la clé, des revenus faibles. Les pêcheurs sont équipés de pirogues d'origine casamançaise ; de filets dormants ; de lignes etc…

- ***Les contraintes de la pêche***

Elles sont nombreuses et pour certaines, de taille, car touchant la question du mode de gestion des barrages :

a) *La faible reproduction des poissons* : cela serait dû à la gestion de la crue et des lâchers d'eau ; les cuvettes, qui sont les lieux de reproduction du poisson, ne sont pas suffisamment remplies, ainsi les poissons ne bénéficient pas de la tranquillité propice à la reproduction.
b) *Les difficultés d'accès aux équipements* : les équipements dont disposent les pêcheurs sont souvent obsolètes et ils n'ont pas les moyens de les renouveler parce que les intrants de pêche disponible dans le marché local coûte cher et est de mauvaise qualité.
c) *L'absence de formation et d'encadrement* : c'est une activité qui ne bénéficie pas d'encadrement. Des formations ne sont pas proposées aux pêcheurs pour leur permettre de renforcer leurs qualifications. Un accompagnement ne leur est pas fourni en vue de réfléchir sur les nécessaires mutations qu'exigent les activités de ce secteur.

5.4. L'EXPLOITATION FORESTIERE

L'exploitation forestière occupe une place de plus en plus grande dans les sources de revenus des populations, notamment parmi les plus pauvres du Jeeri. Cette activité semble venir en appoint aux maigres ressources tirées de l'agriculture sous- pluies et de l'élevage ; de ce fait, elle joue un rôle non négligeable dans les stratégies de survie des populations pauvres.
On trouve des produits de cueillette dans toutes les zones de la CR ; mais c'est la zone du Jeeri qui en est la plus grande pourvoyeuse. D'importantes quantités de ces produits sont vendues dans les marchés ces trois dernières années, il s'agit de :

- Zizyphis mauritania (jaabe)
- Balanites egyptiaca (murtoode)
- Commiphora africana (badde)
- Acacia Sénégal (patude)
- Diguije

- ***Les contraintes concernant l'exploitation forestière***

Elles concernent :

a) *Une rentabilité non maîtrisée* : Le secteur est occupé en majorité par des femmes analphabètes qui arrivent dans les marchés avec des besoins aigus d'argent.
A priori c'est une activité qui a l'air rentable car on cueille, on vend et on en tire des revenus, cependant une étude de rentabilité (coûts réels/revenus) plus fine permettrait de se faire une opinion plus pertinente quant à l'intérêt réel de cette activité.
Cerner les processus de production et de commercialisation (fixation des prix, l'utilisation des unités de mesure) pour envisager la promotion future du secteur.

b) *Une absence de gestion des ressources* : les ressources qui fournissent ces produits ne sont pas gérées dans le but de les rendre durables, elles font l'objet d'une exploitation anarchique sans aucune préoccupation de renouvellement. Les coupes abusives et les feux de brousse qui dégradent la forêt constituent aussi une menace sur ces ressources.

❖ ***L'évolution du secteur***

Cette activité si elle est bien menée peut devenir une activité de développement pour les populations productrices, il suffit d'un accompagnement minime pour les aider à surmonter les deux contraintes majeures que sont une gestion anarchique des ressources et une mauvaise organisation de la commercialisation.

5.5. LE COMMERCE

Le secteur de commerce dans la CR de Madina Ndiathbé se distingue par 04 points de vente :

- 02 grands marchés hebdomadaires (Madina Ndiathbé et Bano) ;
- 06 petits marchés permanents dans certains villages du Waalo (Cas-Cas ; Siwré ; Dounguel) et du Jeejengol (Madina ; Olol ; Aram) ;
- 02 boulangeries modernes à Madina Ndiatbéset Cas-cas ;
- Plusieurs grandes boutiques et boulangeries traditionnelles existent dans la CR.

Dans la plupart des points de ventes, on trouve des denrées alimentaires, du matériel domestique, des produits maraîchers et de cueillette, des animaux et des tissus teints. On note une forte présence des femmes dans les transactions commerciales. Le secteur est en train de connaître un essor grâce aux Baol-Baol qui sont entrain de sillonner toutes les zones. Les problèmes majeurs du commerce dans la CR résident dans son enclavement, mais également dans l'absence d'infrastructures notamment de stockage et dans l'inorganisation de l'activité.

5.6. L'ARTISANAT

L'artisanat existe à petite échelle dans la CR avec la présence dans presque tous les villages des groupes socio-économiques castés : il s'agit de forgerons, bijoutiers, tisserands, cordonniers ; on trouve également des teinturières et des potières. Il existe des organisations intervillageoises d'artisans basées à Madina Ndiathbé et à Cas-Cas ; dans ces deux villages, on dénombre également des maçons, des menuisiers bois et métallique, des vulcanisateurs de pneus et des mécaniciens qui manquent de moyens financiers et d'équipements.

Le secteur souffre de contraintes suivantes :

- l'absence de valorisation de la fonction d'artisan ;
- les équipements rudimentaires ;
- les difficultés d'accès aux matières premières ;
- la faiblesse des fonds de roulement ;
- la faible organisation des artisans.

VI. SYNTHESE DES DIAGNOSTICS

6.1. SYNTHESE DES SECTEURS SOCIAUX

EDUCATION

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
01 lycée, 02 collèges, 02 maternelles, 24 écoles élémentaires, 85 classes 22 Directeurs d'écoles, 67instituteurs, 02 maîtres d'arabes, 2694 élèves.	Fonctionnement difficile des écoles	- Insuffisance de classes construites - Déficit du personnel enseignant - Insuffisance d'équipements, matériels et fournitures scolaires	- Beaucoup d'abris provisoires construits - Influence sur les acquisitions	Construction de salles de classes dans les écoles de Cas-cas, Dounguel, Wuno, Thila, Demwassa, Saré Souki, Yalalbé et Siwré, Tackoyel(1), Dogui dombi (2), Madina (4), Aram (2), Kénéné (1), Simbiri (1), Aram Jeeri et Fresbé (1), Gonkol (02), Aéré Boulbel (3), Waw-Waw (04), Dounguel Dadde (01) - Réhabilitation de la classe de Jolol - Affectation d'enseignants dans les écoles de Dogui dombi, Arame Jeeri, - Equipements de tables bancs et dotation de fournitures dans toutes les écoles - Equipement de bibliothèques scolaires et de salles informatiques à Madina.
	Manque d'hygiène, d'assainissement et de sécurité dans les écoles	Absence d'édicules publics, l'électricité et de gardiens dans les écoles	Influence sur les acquisitions	- Mise en place de box sanitaires et d'adduction d'eau dans les 05 écoles du Jeeri - Construction des latrines dans les écoles de Dounguel, Siwré et Saré Souki, dans toutes les écoles de la zone centre dans les 05 écoles fonctionnelles du Jeeri - L'électrification, l'adduction d'eau et mise en place cantines dans toutes les écoles de la zone centre - Construction de murs de clôture des écoles de Arame et Tackoyel. - Recrutement de gardiens pour les écoles
	Forte déperdition scolaire après le CM2 et la 3ème secondaire	- Multiplicité des grèves des enseignants et des élèves - Manque de suivi des enseignements	- Chômage des jeunes - Délinquance et émigration	Implantation d'une école de formation professionnelle et d'un lycée à Madina
	Insuffisance d'écoles dans le Jeeri	- Transhumance des populations - L'élevage domine toutes les activités (manque d'inscrits)		Créations d'écoles à Ringadé, Cenguelon, Béli Birom, Laatol, Woba, Lawlawru, Bamwami, Youf-youf, Ringandé Siranabé, Bounabé, Togaan, Towngo, Bilwilé, Simbiri, Fresbé et Aram Jeeri

SANTE

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
03 postes de santé, 02 maternités, 01 centre de santé en construction, 13 cases de santé, 03 ICP, 04 ASC, 04 matrones 01 cabinet privé 02 officines de médecine traditionnelle	Les comités de gestion des différents établissements ne fonctionnent pas	Manque d'encadrement et de suivi L'incapacité des comités de santé. - Manque d'équipements et de personnel - Faiblesse du plateau technique dans les structures de santé dont le cabinet privé	Déficit de soins dans la zone	Redynamisation des instances de gestion des cases de santé de, Siwré et Saré Souki - Dotation d'équipements adéquat (ASC et matrone) des cases de Dogui dombi et Kénéné et le cabinet privé - Mise en service des cases de Aéré Boulbél, Towngo, Waw-Waw, Dounguel Dadde et Bounabé, Olol Diawbé - Création d'un poste de santé équipé à Arame - Construction d'une maternité à Madina Ndiathbé s
	Manque d'équipement (ambulance, tables d'accouchement, ordinateurs, armoires, chaises…)	- Mauvaise gestion des cases de santé - Les structures de santé manquent de moyens financiers		- Equipement des cases de Siwré et Saré Souki et des postes de santé de Cas-cas et Dounguel. - Equipement du poste de santé de Cas-cas d'une ambulance et des ordinateurs - Dotation d'une ambulance au poste de santé de Madina
	Déficit de qualification du personnel de santé (ASC et matrones)	- Absence de suivi par les postes de santé de proximité	Soins de santé mal assurés	Recrutement et formation recyclage du personnel soignant des structures de santé (02) à Cas-cas et Siwré- et des cases de santé du centre et Jeeri

HYDRAULIQUE

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
13 forages, 62 puits et 04 adductions, 03 villages électrifiés Nappe phréatique Des comités de gestion	Difficulté d'exploitation des forages et des puits	- La saturation des forages - Défectuosité des puits qui manquent d'eau - salinité des puits	Pénuries fréquentes d'eau	- Création de puits forage à Saré Souki et Yalalbé, Simbiri et Wouro Hawa, - Construction d'un deuxième Château d'eau et extension du réseau hydraulique à Madina et d'un deuxième forage à Cas-cas, Gonkol et Dounguel Dadde - Entretien et curage des puits de Diamel, Kénéné, Louguel, Wouro Sara, Weldebey, Béli Birom, Gonkol, lawlawru, Waw-waw, Bano et Towngo - Appui en logistique (pompe, accessoires) des Forages de Siwré et Dounguel

				- Réparation des panneaux solaires du Forage d'Arame - Forage de puits à Laatol, Ringadé, Lemkar, Wooba, Ringandé Siranabé, Bano(2), Béli Koylé, Aéré Gawdi, Cenguelon et Bilwilé - Réhabilitation des forages de Bano, Waw-waw, Bounabé, Wendou Boki
	Le vol de panneaux solaires	Manque d'éclairage dans les villages	Pénuries d'eau	- Electrification des forages de Dounguel, de Aram et Siwré - Utilisation de l'énergie solaire dans les lieux de forages du Jeeri
	Les comités de gestion des forages non fonctionnels	- Déficit de qualification des responsables - Manque d'appui des services hydrauliques	- Problèmes financiers - Difficulté à faire face à certaines réparations	- Appui de la Brigade Hydraulique de Ndioum pour redynamisation et formation des comités de gestion des forages. - Création des ASUFOR agrées

TRANSPORT, ENERGIE ET COMMUNICATION

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
Un pont à Madina Ndiathbé, 02 pistes, couverture téléphonique mobile et fixe, la radio rurale de pété, les instruments traditionnels (crieurs, tam-tam..) Moyens de transport : Electricité dans deux localités seulement 03 antennes téléphoniques Route nationale 2 Bretelle RN2-Madina Routes Piste Madina-Bano	Manque de communication entre la CR et les populations villageoises ;	Absence de dispositif de communication interne entre les acteurs	- Les actions de la CR ne sont pas perçues par le public - Manque de synergie entre les acteurs et les actions	- La mise en place de cadres de concertation villageois - Valorisation des systèmes d'informations traditionnels
	Manque d'ouverture et d'informations sur les opportunités Régionales et nationales ;	Les groupes vulnérables fermés de l'extérieur	Aucune réalisation pour les groupes	- Mise en place de programmes d'information pour les femmes, les jeunes, les handicapés et les personnes âgées.
	Coût de transport excessivement cher en période d'hivernage	- Mauvais état des routes - Absence de pistes de production praticables en toute saison Enclavement de certaines localités en hivernage	Problème au niveau du transport des intrants et des travailleurs des rizières et champs Waalo	- Acquisition de pirogues motorisées sur les marigots à Yalalbé - Création de pistes Cas-cas-Siwré, et sur les axes Golléré-Tackoyel-Diamel et Madina-Aram - Réfection pistes Madina- Cas-cas-Dounguel - Traçage visible des pistes reliant Bano aux autres villages
	Déficit couverture électrique dans les villages	Absence de programme d'électrification rurale Absence d'initiatives aux énergies renouvelables	- Les infrastructures et équipements sociaux de base non électrifiés - Vols fréquents	- Appui à la mise en place d'un programme d'électrification rurale et initiation aux énergies renouvelables

SPORT, CULTURE ET LOISIRS

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
10 ASC, mouvements associatifs, 02 terrains aménagés de football, 10 terrains vagues, ballons, maillots, richesses culturelles	Manque de coordination entre les ASC et les ASC avec l'extérieur	Absence d'encadrement et d'appui des jeunes dans les volets du sport, de la culture et des loisirs	- Absence de foyers culturelles et de maisons de jeunes - Manque d'informations sur les grands programmes nationaux pour les jeunes	- Sensibilisation des jeunes sur l'existence des Fonds nationaux de la promotion des jeunes (FNAEJ, du FNPJ et de l'ANEJ) - Construction et équipement d'un foyer de jeunes à Ca-cas - Aménagement de terrains de football à Dounguel ; Saré Souki, Siwré, Arame, Tackoyel, Doguidombi, Bano et Gonkol - Création d'un espace de jeunes (culture, loisirs et NTIC) à Madina - Création d'une semaine sportive et culturelle dans la CR
	Manque d'équipements sportifs et culturels (maillots, ballons, terrains aménagés	- Manque d'organisation et de moyens financiers - Insuffisance d'appui de la part de la CR	Le sport et la culture ne s'améliorent pas dans la zone	- Dotation d'équipements sportifs (ballon, maillots) aux ASC de Dounguel, Siwré
	Chômage galopant des jeunes	- absence de qualification - absence de programmes de promotion de jeunes	- Vol, banditisme, usage drogue - Migration clandestine	Programme de conscientisation des jeunes sur les méfaits de la migration clandestine et l'usage de la drogue.

ENVIRONNEMENT, ASSAINISSEMENT, HABITAT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
	Agression des brousses	- Coupures intempestives des arbres - Feux de brousses - Manque de pluies		- Création et/ou redynamisation des comités de surveillance - Reboisement d'arbres tropicaux aux alentours des villages et des périmètres - Création de pare-feux (Est-ouest) et de comités villageois de surveillance - Application PAOS
	Tarissement et l'ensablement de mares en saison sèche	-Manque de pluies - Mares non profonds	Accentuation du déficit en eau en CSC	- Aménagement de petits bassins (Thialy) à la place des mares Hamadol, Silèye Oumou et Ndiaka - Création de bouchons en amont et en aval des rivières de Thiathialol et Nabba Curage deux mares ou créations 02 bassins de rétention (zones Bano et Bounabé)

	Manque d'assainissement et de lotissement dans les villages	- Absence de dépôt d'ordures dans les villages - Habitations désordonnées		- Création d'un cadastre rural et de lotissement à Madina - Identification et réglementation de sites pour des décharges d'ordures à Madina
	Manque d'édicules sanitaires dans les villages		Manque d'hygiène notoire	- Construction d'un édicule communautaire au niveau des forages du Jeeri

GENRES, GROUPES ET PERSONNES VULNERABLES

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
Existence de GPF villageois reconnus, AGR, disponibilités financières, Expérience capitalisée, Présence d'une forte population féminine dans la zone, disponibilité de jardins aménagés, production abondante de niébé Existence d'une mutuelle GPF, Femmes dynamiques Jardins, AGR Matrones Equipements collectifs de femme 02 écoles maternelles Programme vaccinal 01 association d'handicapés	Revenus de femmes tirés sur l'activité agricole sont faibles	- Superficie emblavée de petite taille - manque grillage de clôture des jardins - Prix de vente des produits agricoles faibles à la récolte - GMP vétustes	Accentuation de la pauvreté des femmes	- Formation des femmes de la zone sur les technologies et équipements appropriés de transformation et de conservation des produits - Extension des aménagements des jardins à Guiro, Dounguel et Siwré, Bano et Towngo - Affectation d'une animatrice de promotion féminine à Cas-cas - Sensibilisation la CR pour une affection des terres aux femmes et aménagement de jardins dans les villages de Olol, Fresbé, Arame, Kénéné, Tackoyel et Dogui dombi. - Réhabilitation du jardin maraîcher de Madina Soubalo - Dotation de GMP aux GPF en activité dans les villages - Installation de grillages pour les GPF des villages du centre sauf à Madina, Boulbel et Gonkol - Installation de deux bornes fontaines dans le jardin de Diami Galo - Adduction d'eau du jardin de Gonkol
	Insuffisance de moyens pour alléger les femmes	- déficit de structures d'encadrement des femmes -insuffisance d'infrastructures et d'équipements de promotion de femmes		- Dotation de machines à coudre à Yalalbé, Dounguel et Siwré ; des moulins à mil et des à Demwassa, Wuno et Thila, Aéreji, Waw-waw, Dounguel Daddé, Towngo et Lawlawr, Kénéné, Diami Galo et Madina - Dotation de décortiqueuses pour les GPF de Diami Galo, Fresbé, Aram, Olol - Réparation du moulin de Bano
	Manque de capacités chez les femmes pour réaliser les AGR	- Manque d'organisation, de moyens propres et d'appui		- Mise en place d'une mutuelle d'épargne et crédit pour les femmes de la CR -Création d'une salle polyvalente à Madina

	Absence d'assistance (formation et réinsertion) des handicapés	Insuffisance d'information sur les programmes d'accès aux centres de réadaptation fonctionnelle et aux matériels d'appareillage	Manque de soins et de matériels d'adaptation	- Mise en place d'une organisation d'handicapés après un recensement général - Mise en place d'un fonds de promotion économique pour les handicapés - Appui aux handicapés pour l'accessibilité aux équipements, médicaments et soins. - Promotion de l'éducation et la formation des handicapés
	Manque d'infrastructures éducatives des petits enfants		Faible taux d'éducation des petits enfants	- Construction d'écoles maternelles à Aram et Tackoyel - Création d'un Daara moderne à Cas-cas
	Absence d'assistance aux personnes âgées	Non programmé par la Collectivité locale et ses partenaires	Personnes âgées toujours en difficulté	- Mise en place d'un fonds de promotion économique pour les personnes âgées - Accès dans la CR des personnes âgées de plus de 60 ans au plan SESAM

PROTECTION SOCIALE, SECURITE, PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES NATURELLES

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
04 Digues de protection, Elements de la Gendarmerie de Pété	Problèmes de prise en charge des soins de santé	- Organismes non adaptés - Manque de moyens	Difficultés d'accès aux soins	- Information sur les systèmes de prévoyance sociale pour les ruraux - Instauration des mutuelles de solidarité de santé.
	Inondations des villages pendant la crue	- Défection des digues de protection - Absence de digues de protection - Erosion sur les berges du fleuve Sénégal	Risques majeurs sur les populations et leurs biens	- Renforcer la digue de protection de Cas-cas et Dounguel - Formation sur les technologies de lutte/l'érosion du sol - Information sur le programme de gestion des inondations
	Défectuosité des digues de ceinture			- Réfection des digues de protection de Tackoyel et Aram - Construction de digues de ceinture ou drain à Arame, Doguidombi et Kénéné
	Banditisme et vols fréquents	Manque de brigades de protection		Descentes nocturnes fréquentes dans les villages et dans les marchés hebdomadaires.
	Incendies et noyades fréquentes	Manque de sécurité liée aux inondations importantes en saison de pluies et intervention tardive des Sapeurs Pompiers		Décentralisation du Fonds de solidarité nationale et du fonds de calamité

6.2. SYNTHESE DES SECTEURS ECONOMIQUES

AGRICULTURE

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
Agriculture irriguée Soleil Fleuve Sénégal Marigot Doué Superficie non aménagée 1173ha aménagés 20 Organisations de producteurs et Privés disponibles Electricité PAOS	Superficies attribuées de petite taille	- Accès difficile à la terre - Défectuosité des aménagements (planage et SP non fonctionnels en CSC)	Activité agricole au ralenti	- Extension de cuvettes de Cas- cas et Dounguel - Entretien des PIV de Arame à Dogui dombi - Curage des chenaux d'amenés à Madina, Dogui dombi, Diami Gallo, Barangol et Aram - Réalisation de nouveaux aménagements à Balel Fresbé et Madina
	Rendements trop faibles	- Matériels et outils agricoles insuffisants - Non accès des intrants (l'engrais, semences) à temps - Attaques des parasites et des oiseaux granivores (termite, criquets, insectes). - Coût d'électricité élevé	Revenus financiers générés faibles	- Dotation de GMP dans tous les villages.de Waalo - Mise en place d'un magasin d'approvisionnement d'engrais, de semences certifiés et de produits phytosanitaires à Cas-cas et Madina Ndiathbé - Organisation d'un atelier régional sur les problématiques du coût d'électricité en agriculture (Ex : application d'un tarif préférentiel pour l'agriculture) - Subvention des produits tels l'urée, les semences et les produits phyto
	Manque d'infrastructures et d'équipements agricoles	- GMP vétustes - Manque de matériels de travail de sol	- Retard dans la réalisation des façons culturales - Démarrage tardif des campagnes agricoles	- Acquisition de GMP pour les groupements de Madina Torobé I et II, Madina Soubalo, Diamy gallo, Doguidombi, Kénéné I et II - Acquisition de 02 tracteurs Madina
	Manque de professionnalisme des producteurs	Déficit de qualification et manque de formation des responsables d'OP	Absence de démocratie et de transparence dans la gestion des OP	- Elaboration et mis en œuvre d'un programme de renforcement de capacités des responsables des OP de la zone.
	Insuffisance de crue (durée très réduite)	Gestion des lâchers du barrage de Manantali	- Apparition de la crue après semis - Prolifération d'insectes	- Sensibilisation des autorités centrales pour une gestion efficace des lâchages d'eau des barrages
		- Manque de semences de bonne qualité	- Faible pouvoir d'achat des producteurs	- Mise en place d'un magasin de semences sélectionnées et certifiées à Cas-cas et Madina

Agriculture de décrue Grandes surfaces exploitables disponibles (Falo, Fondé et Holaldé) Produits variés Main d'œuvre	Rendements faibles	- Attaque importante des parasites et oiseaux granivores - Divagation importante des animaux - Conditions climatiques défavorables à la culture (changements climatiques)	- Accroissement de la misère des agriculteurs	- Interventions préventives de la DPV - Mise en place d'un cadre de dialogue entre éleveurs et agriculteurs
	Problèmes d'écoulement de produits agricoles (prix faibles à la récolte)	- Manque de magasins de stockage de conservation - Manque de techniques de transformation des produits agricoles en abondance	- Prix bas à la récolte - Production avariée	- Formation sur une technologie locale de conservation et/ou de transformation de produits agricoles (niébés, patate, gombo, tomate…). - Construction de magasins de stockage et de conservation des produits à Cas-cas et Madina
Agriculture pluviale Pluie Espaces de culture Les semences PAOS	Divagation des animaux	Absence de grillage Manque de surveillance des champs et du bétail	Conflits entre producteurs et éleveurs	- Installation des haies vives - Acquisition de grillages à des prix abordables - Création des fourrières et application du PAOS. - Entente entre les éleveurs et les producteurs pour la protection des champs et la surveillance du bétail (le producteur garde son champ le jour, l'éleveur son troupeau la nuit).
	Mauvaise organisation des paysans	- Manque d'encadrement : les paysans sont laissés à eux mêmes - Déficit de qualification professionnelle	Manque de solidarité et concertation face aux problèmes et aux fléaux	Mise en place d'une filière
	Absence de semences de qualité et matériel agricole	Absence d'encadrement Secteur non organisé	Cycle de production longue avec une prolifération de parasites	Mise en place d'un magasin de semences certifiées à Siwré, Cas-cas et Bano - Initiation de variétés adaptées aux conditions agro écologiques et à haut rendement
	Rendements trop faibles	Déficit pluviométrique Manque de matériels de production	- Augmentation de la pauvreté - Avancée de l'érosion et la sécheresse	- Recours aux pluies artificielles provoquées - Acquisition de matériels agricoles adéquats (charrue, semoir)

ELEVAGE

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
Les animaux 03 parcs de vaccination Pâturage Eau (forage, puits, fleuves, mares, bas fonds, marigots) Des Eleveurs 01 agent d'élevage	Rareté du pâturage après hivernage	- mauvaise gestion de pâtures après la saison des pluies - envahissement incontrôlé des populations animales attirées par des forages	- sous alimentation des animaux - Mortalité de bêtes	- Une bonne gestion des pâtures et aménagement d'aires de culture fourragère aux alentours de Saré Souki, Olol et Madina - Sensibilisation pour la vente d'une partie du bétail après l'hivernage (diversification) - Utilisation des résidus agricoles pour l'alimentation animale - installation d'un magasin de stock d'aliments de bétail à Madina et dans tous les villages avec forage du Jeeri - Sensibilisation auprès des éleveurs pour l'instauration d'un élevage de type intensif
	Problème de santé animale	- insuffisance d'aliments de bétail en CSC - Manque d'auxiliaires de santé animale - insuffisance de parcs de vaccination - couverture vaccinale incomplète	-déficit de production lait juste après l'hivernage - Reproduction anormale - Mortalité animale	- Création de parcs de vaccination de bétail à Siwré, Dounguel, Diamy Galo, Arame, Tackoyel et dans tous les villages à forage du Jeeri - Réhabilitation du pars de Cas-cas et de Bano - Formation des relais vétérinaires dans les tous les villages. - Construction d'un poste vétérinaire à Madina - Création d'une pharmacie vétérinaire à Bano - Affectation d'un agent vétérinaire à Bano
	Problème de commercialisation de viande de qualité et des produits dérivés	-absence d'endroits d'abattage des animaux - absence de programme d'amélioration des races animales (insémination.)		- Mise en place d'un programme d'amélioration des races animales. - Création d'un air d'abattage d'animaux à Cas-cas et Madina - Transformation et conditionnement des produits animaux et gestion de la qualité (unité laitière à Madina)
	Manque d'organisation chez les éleveurs	- Absence de structures de renforcement de capacités techniques, managériales et commerciales des éleveurs - Absence d'un leadership chez les éleveurs	- Insécurité et vol de bétail - Perte importante de quantités de lait en hivernage du au surplus	- Sensibilisation sur le marquage des bovins, l'application du PRONIB et la pratique de l'insémination artificielle. - Redynamisation et renforcement des capacités des organisations d'éleveurs - Mise en place de lignes de crédit adaptées aux filières animales

PECHE

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
Fleuve Sénégal Fleuve doué Des Mares 03 marigots Matériel de pêche Pêcheurs dynamiques Des Projets de pisciculture	Rareté du poisson et de certaines espèces prisées	- Manque de crue - Utilisation du matériel de pêche non autorisé - Présence des herbes nuisibles	- Disparition progressif de l'activité de pêche - Transhumance vers d'autres zones de pêche (Casamance.) - Reproduction difficile	- Mise en place d'une chambre froide à Cas-cas (mareyage) - Formation sur les nouvelles techniques de pêche continentale (pisciculture) à Dounguel, Siwré et Saré Souki - Aménagement de bassins de pisciculture dans les villages de pêcheurs (Kénéné, Aram, Madina Soubalo, Tackoyel et Doguidombi, Diamel
	Accès difficile aux matériels de pêche de qualité (pirogue et filets, bobines, hameçon),	- Les points de vente (grossistes) sont éloignés de la zone (Matam, Casamance.) - absence de lignes de crédit de pêche. - Le matériel coûte cher et de mauvaise qualité	Abandon progressif du métier	- Mise en place des stratégies d'acquisition du matériel de pêche de bonne qualité à des prix abordables (pirogues et filets) - Appui à l'acquisition d'équipements pour la pêche et l'aquaculture à Kénéné, Aram, Madina Soubalo, Tackoyel, Doguidombi et Diamel
	Manque d'encadrement des pêcheurs	- Un seul agent des eaux et forêts à Cas-cas couvre toute la CR - Manque d'initiatives chez les pêcheurs	Les intérêts économiques et moraux des pêcheurs ne sont pas pris en compte	- Appui et formation des pêcheurs à l'utilisation de nouvelles technologies de pêche - Affectation d'un agent de pêche continentale à Madina Soubalo

EXPLOITATION FORESTIERE

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
Importante quantité produite Les exploitants Marchés permanents Marchés hebdomadaires	Les produits forestiers sont mal commercialisés	- Manque d'organisation des exploitants - Le secteur occupé par des femmes analphabètes - Les prix fixés par les acheteurs - Les exploitants viennent au marché avec des besoins aigus d'argent	Les revenus générés sont trop faibles - les services n'ont aucun indice pour assister le secteur	Appui de la CR pour l'organisation du secteur : harmonisation des prix et des instruments de mesure
	Absence de politique de forestation et de gestion des espèces (arbres) exploitées.	- Absence d'encadrement - Non disponibilité des plans de gestion de ressources naturelles	Diminution continue de la production	Création d'aires pour gestion et préservation des espèces exploitées (exemple les jujubiers, les gommiers)

COMMERCE

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
Boutiques, 06 tables 01 marché hebdomadaire 04 marchés quotidiens 02 boulangeries modernes Des boutiques Baol baol	Prix d'achat des produits très élevés	- Enclavement - Absence de grossistes pour prendre en main la distribution - Coût élevé des moyens de transport - Absence de magasins d'approvisionnement de produits de 1ère nécessité	- Diminution du pouvoir d'achat des consommateurs - Fraudes massives (ravitaillement au niveau du territoire mauritanien)	Mise en place d'un magasin grossiste de distribution à Cas-Cas et Bano
	Insalubrité du marché hebdomadaire de Madina Ndiathbé	- Déficit d'entretien des lieux - Absence de blocs sanitaires	Odeurs insupportables Maladies	- Assainissement des marchés et constructions de latrines à Madina et Arame
	Mauvaise organisation des points de vente dans les marchés	Absence de cantines et blocs construits	Difficulté en saison de pluies Insécurité des marchandises	- Construction de hangars en zinc dans le marché hebdomadaire de Madina
	Manque de professionnalisme dans le secteur du commerce	Les commerçants ne sont ni organisés ni encadrés et ni formés	Aucune information sur le chiffre d'affaires, la rentabilité.	- Initiation d'ateliers formation des commerçants dans la gestion de leurs affaires et appui pour la professionnalisation du métier

ARTISANAT

Zones/Domaines	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions envisagées
	Corps artisans traditionnels Produits artisanaux des outils une organisation d'artisans déjà créée	Manque d'organisation des artisans	- Manque d'informations sur l'extérieur - Manque d'encadrement et de formation -Non affilié aux Chambres de métiers - Organisation d'artisans amorphe	Les artisans ont du mal à s'adapter à la technologie de pointe	- Renforcement des capacités techniques et managériales des artisans. - L'appui technique aux artisans pour accroître leur productivité et compétitivité - Mise en place d'une organisation d'artisans, formée et affiliée à Chambre de métier de SL dans les zones de Waalo et Jeeri
		Manque de financement pour développer leurs activités	- Non affilié aux banques de développement de la place (CNCAS,..) - manque d'organisation pour créer une Mutuelle d'artisans.	Manque d'intrants et de moyens pour améliorer leurs actions	Création d'une institution de micro finance des artisans au niveau CR

VII. ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES ACTEURS

Les acteurs de développement de la CR sont le Conseil Rural, les Organisations Communautaires de Base qui sont présentes dans toutes les zones et les partenaires au développement qui sont nombreux et variés.

7.1. LE CONSEIL RURAL

Le Conseil Rural de Madina Ndiathbé, installé le 10 avril 2009 compte 46 élus dont 43 hommes et 3 femmes. Il faut noter une forte présence de jeunes. Environ 2/3 de ces élus (31) sont instruits avec notamment plus 2 personnes qui ont un niveau d'enseignement supérieur.

Pour son fonctionnement le Conseil Rural dispose de neuf (9) commissions :

- La commission santé et action sociale ;
- La commission domaniale ;
- La commission cultrure ;
- La commision jeunesse, sport et loisirs ;
- La commission des finances ;
- La commission éducation ;
- La commission développement et environnement ;
- La commission relations extérieures ;
- La commission condition féminine.

Chaque commission est composée d'un président, d'un rapporteur et trois membres simples.

L'initiative prise par le Conseil, avec le soutien de l'ARD, d'élaborer l'actuel PLD est un indicateur pertinent de sa volonté de prendre en charge de façon plus vigoureuse les préoccupations de développement de la collectivité locale.

Quatre (06) problèmes majeurs sont soulevés par les conseillers interrogés :

- **Un déficit de communication interne entre le CR et les villageois**.
  Le tableau d'affichage joue difficilement son rôle. Parmi les raisons évoquées, on note : l'analphabétisme de la majeure partie de la population et la méconnaissance du rôle du tableau d'affichage en tant qu'outil de communication et d'information mis à la disposition des populations. Pour résoudre ce problème communicationnel entre le CR et les populations, il est souhaité la mise en place des collèges de concertation dans les villages ;
- **Les commissions techniques ne fonctionnent pas à cause du déficit en formation des membres** : L'objectif visé par la CR est que ces commissions puissent fonctionner normalement et jouer pleinement leurs rôles pour l'intérêt général des populations ;
- **Le cadre de concertation mis en place pour le suivi de l'exécution du PLD antérieur n'est pas adéquat.** En plus d'un cadre central unique, il est plus utile de mettre en place des cadres locaux et zonaux ;
- **Les ressources de la CR se mobilisent difficilement pour permettre de prendre en charge les dépenses de fonctionnement prévues au budget :**

- **Le déficit qualification liée à la maîtrise de l'ouvrage technique (passation des marchés, suivi..) ;**
- **La quasi-absence de la coopération décentralisée dans l'appui technique et le financement des activités de la CL.**

Evolution des trois (3) derniers budgets :

	Budget 2007	Budget 2008	Budget 2009
Section fonctionnement	12 727 841	17 925 000	20 252 260
Section Investissement	173 000 000	175 367 098	112 101 845
Total	**185 727 841**	**193 292 098**	**132 354 105**

7.2. LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE

Depuis sa création, l'option de la collectivité locale est de renforcer de plus en plus la participation des populations à la gestion des affaires locales, on a assisté à l'émergence d'organisations de la société civile (ONG, Associations villageoises, Groupements, Organisations de producteurs…) qui se positionnent et revendiquent désormais leurs statuts d'acteurs du développement local.

Au niveau des villages de la CR, les populations se sont structurées autour des organisations communautaires de base. Ces organisations jouent un rôle important dans les activités quotidiennes des membres pour un développement social harmonieux : La CR compte en viron 26 groupements d'intérêt économique (GIE), 20 groupements de promotion féminine (GPF), une dizaine d'Associations Villageoises (AV), une (01) Union de groupements de producteurs. Durant le diagnostic, il a été identifié une (01) fédération qui fonctionne comme une association inter- villageoise : c'est la Fédération du Lao qui est présente dans plusieurs des villages de la CR notamment dans le Waalo et le Jeejengol, affiliée à plus d'une cinquantaine d'organisations de base regroupant environ 6.468 membres. Ces structures développent des initiatives variées dans les différents domaines du développement sur la base de la mobilisation de leurs membres : activités agricoles, maraîchères, artisanales, commerciales, etc… Malheureusement, dans la plupart de ces villages, ces structures travaillent sans coordination ni concertation.

Par ailleurs, elles ont un faible niveau d'organisation et leurs capacités techniques et professionnelles sont limitées.

7.3. LES INTERVENANTS EXTERIEURS

Ce sont des organismes d'appui qui viennent travailler en partenariat avec les populations et leurs organisations. Les principaux intervenants identifiés sont :

- La SAED qui a 2 bases dans la CR : une à Madina Ndiathbé et une à Cas- Cas ; c'est la SAED qui a élaboré le Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) de la Communauté Rurale ;
- Le CADL avec ses différents agents intervenant dans divers secteurs (agriculture, élevage, eaux et forêts..) appuient les populations ;

- L'ARD qui est le bras technique des Collectivités Locales ; elle les appuie dans l'élaboration des outils de planification, le renforcement de capacités, la maîtrise d'ouvrage, la mise en place des cadres de concertation locaux et le suivi évaluation.
- Le PNIR: qui a financé la construction de Piste de production Madina-Bano ;
- Le RODAL : s'occupe de la mise en place du CLCOP (cadre local de concertation des organisations de producteurs) ;
- L'ASPRODEB : est une ONG qui vient en appui financier aux CLCOP ;
- Le PRS (programme régional solaire) : Il participe à la construction et la réhabilitation de forages solaires et la mise en place des ASUFOR ;
- La FDL (Fédération du Lao) créée en 1983 regroupe 23 villages, ses activités sont financés par OXFAM/GB, son siège se trouve à Arame ;
- La FUGIAM (Fédération des GIE DE L'Ile A Morphyl) crée 1993, son siège est à Walaldé, elle vise la défense des intérêts des GIE agricoles ;
- L'UFAM (Union des femmes de l'Ile A Morphyl) qui pratique la teinture et l'agriculture.

La CR doit initier l'organisation de forums annuels pour partager avec les partenaires les résultats de l'évaluation de fin de l'année du PLD et envisager ensemble l'avenir.

7.4. LES CONTRAINTES AUX INITIATIVES LOCALES

- La faible volonté de coordination ou tout au moins de concertation entre les acteurs internes d'un même village constitue un handicap important pour le développement de ces localités.
- La faiblesse des capacités des organisations internes des villages qui ont exprimé le besoin de les renforcer en vue de mieux jouer leurs rôles.
- Les organismes d'appui développent actuellement de faibles synergies entre eux ; ce qui a des incidences négatives sur le niveau d'impact de leurs interventions.

VIII. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

L'élaboration du diagnostic de territoire de la Communauté Rurale a fourni suffisamment d'éléments permettant d'envisager la suite de l'étude avec plus de sérénité.

8.1. LES PERSPECTIVES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT

L'analyse socio-économique de la région de Saint-Louis a montré qu'un habitant moyen de la région de Saint-Louis est bien plus pauvre que le Sénégalais moyen à cause d'une contre performance économique par rapport aux atouts et potentialités que lui confère la nature pour devenir le « pôle agro-industriel » de l'Afrique de l'Ouest.
Selon le Plan Régional de Développement intégré (PRDI), la réalisation de cette ambition économique est surtout basée sur l'exploitation rationnelle des ressources que recèlent la région et la promotion d'un développement adéquat des ressources humaines à partir de l'offre de services de qualité dans les domaines de la santé et de l'éducation. Les grandes orientations du PRDI sont parallèles aux orientations et perceptives du PLD réactualisé. Il s'agit entres autres :

- de maîtriser l'espace
- d'impulser un développement basé sur les opportunités réelles de chaque localité
- de promouvoir des ressources humaines de qualité

8.2. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Optimiser les facteurs favorables et transformer les faiblesses en forces ; tels sont les défis majeurs qui interpellent aujourd'hui les acteurs internes de développement de la CR de Madina Ndiathbé dont, au premier chef, le Conseil Rural.
Pour cela ces acteurs sont amenés à développer un certain nombre de capacités qui se traduiront par les initiatives suivantes :

- **Promouvoir une conscience supra- villageoise fondée sur une communauté de destin et qui se traduit par un but et des objectifs communs.**

Les acteurs de développement de la CR doivent renforcer leur solidarité afin de réussir leurs différentes missions. Cette solidarité doit s'appuyer sur un dialogue et une concertation internes toujours plus poussés et elle devra être notamment à la base de la prise en charge des trois urgences majeures de la CR que sont l'accès des producteurs aux terres de culture et la correction des disparités zonales notamment en matière d'accès aux services sociaux de base et la prise en compte des groupes genres et des personnes vulnérables.

Ils devront enfin jouer la carte de la justice sociale et de la transparence dans la gestion des programmes de développement de la CR, et faire preuve d'un grand dynamisme et d'une grande capacité d'anticipation en vue de mobiliser les partenaires au développement et les investisseurs privés au profit de la collectivité locale.

- **Contribuer à faire du secteur primaire local, notamment l'agriculture, la pêche et l'élevage, le moteur du développement de la CR.**

Cela veut dire, en tout premier lieu, s'activer à l'amélioration de l'environnement des secteurs productifs locaux (disponibilité en intrants, accès au crédit, moyens de stockage et de conservation etc…).

Il faudra prendre ainsi en compte les spécificités de chaque zone. Ainsi dans les zones Waalo et Jeejengol l'accent devra être mis sur l'agriculture irriguée qui est une priorité malgré ses nombreuses contraintes.

Dans ces deux zones, l'agriculture de décrue est importante, mais aujourd'hui elle est dans une situation d'impasse du fait de la gestion de la crue au niveau des barrages ; l'agriculture de décrue est entrain de mourir alors que celle irriguée n'a pas encore concrètement démontré ses capacités à prendre le relais ! La pêche d'antan, une activité d'envergure dans ces zones peut retrouver son essor par le développement d'activités de pisciculture et d'aquaculture. L'agriculture de décrue et la pêche connaissent les mêmes problèmes liés aux barrages. Mais à ce niveau, il faudra arriver à mettre en place une forte coalition des producteurs et des pêcheurs pour espérer se faire entendre par l'OMVS.

L'élevage doit être soutenu dans ces deux zones en vue d'une meilleure intégration à l'agriculture et pour favoriser l'accroissement des revenus familiaux.

Par contre, dans la zone du Jeeri, l'accent doit être mis sur l'élevage qui y est la grande priorité : la santé animale, l'alimentation du cheptel, la valorisation économique et l'organisation de la profession y sont d'une brûlante actualité !

L'agriculture pluviale doit être mieux soutenue dans le Jeeri malgré le fait qu'on n'y trouve pas d'organismes d'appui pour ce type d'activités.

- **Faciliter le greffage sur ces activités de production, des actions de transformation et de commercialisation**.

Promouvoir l'implication des populations locales, en particulier des migrants, dans cette catégorie d'activités. A ce niveau aussi, il faudra réfléchir au moyen d'intéresser les porteurs d'initiatives potentiels. Comment accompagner ces initiatives ? Comment contribuer à leur sécurisation ?

- **Appuyer à la promotion des secteurs de l'artisanat, du commerce et de l'exploitation forestière**

L'artisanat constitue une potentialité importante dans la CR, il est pratiqué dans toutes les zones mais toujours à l'état rudimentaire. C'est un secteur qui demande à être renforcé et accompagné pour une mutation vers le modernisme à partir d'une parfaite organisation et formation des artisans.

L'exploitation forestière et le commerce devraient y être également mieux accompagnés. Il ne s'agira pas cependant dans ces deux cas de se limiter à quelques apports financiers ; il faudra bien articuler activités et appuis ponctuels à une véritable réflexion sur les conditions et modalités de relance de ces secteurs. Pour faciliter cette démarche, le Conseil Rural, doit travailler à faire venir dans la CR des opérateurs intéressés par ces problématiques, ou intéresser des opérateurs qui y sont déjà présents.

Ce ne sont pas les potentialités et les atouts qui manquent à la communauté rurale de Madina Ndiathbé ! En effet les bases sont là pour se propulser de façon résolue et durable dans une dynamique de développement ; cela d'autant plus que ses propres ressources humaines de qualité sont disponibles à l'intérieur et hors de ses frontières !

8.3. ENJEUX DU DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA CR

La CR de Madina Ndiathbé dispose de conditions favorables pour son développement; ces conditions peuvent être résumées comme suit :

- un potentiel de terres irrigables important capable de satisfaire les besoins de l'ensemble des producteurs de la collectivité locale ;
- des ressources animales diversifiées et en nombre important ;
- une agriculture de décrue qui offre encore d'énormes possibilités en termes de production agricole et de renforcement des stocks alimentaires locaux ;
- une émigration qui reste engagée auprès des populations des terroirs d'origine ;
- un Conseil Rural qui est entrain de prendre conscience des exigences de développement de la localité comme en témoigne cette initiative de réactualisation du PLD précédent ;
- un mouvement associatif pour le développement assez dense et présent dans presque tous les villages de la CR.

Ces conditions favorables doivent, cependant être conjuguées avec un certain nombre de facteurs défavorables qui ont pour noms :

- une agriculture peu productive avec un accès à la terre très limité ;
- un élevage extensif qui n'est pas bien valorisé économiquement ;
- des voies et moyens de communication déficients ;
- une situation sanitaire pas très favorable et des ressources humaines avec des capacités encore faibles pour l'essentiel ;
- des ressources financières en provenance de l'émigration peu valorisées au plan économique.

8.4. ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA CR

Pour atteindre ces activités motrices de développement économique, la CR de Madina Ndiathbé doit dégager des orientations stratégiques à l'horizon du nouveau PLD. Elle doit mettre en évidence les leviers et les ressorts de son développement identifiés lors du PLD précédent :

Objectifs de Développement du Millénaire	Axes stratégiques du DSRP II	Contributions du PLD
O1 Réduction de l'extrême pauvreté	**AS1** Création de richesse et croissance pro-pauvre	Diversification et à l'amélioration des performances des activités de production
O2 Assurer l'éducation primaire pour tous	**AS2** Accès aux services sociaux de base	Accroissement de l'accès à l'enseignement élémentaire et secondaire ; Promotion de l'éducation de base de la petite enfance
O3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes	**AS4** Bonne Gouvernance et Développement participatif décentralisé	Renforcement capacités des organisations de femmes et encadrement des GPF Renforcement des capacités politiques, techniques et organisationnelles des autres acteurs internes de la CR
O4 Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	**AS2**	Constructions de postes de santé et de cases de santé
O5 Améliorer la santé maternelle	**AS2**	Formation de relais sanitaires et matrones, Tenue de séance d'IEC
O6 Combattre VIH/SIDA et paludisme	**AS2**	Formation de relais sanitaires et matrones Tenue de séance d'IEC
O7 Assurer un environnement durable	**AS2**	Elargir l'accès à l'eau potable (Forage, AEP, Puits couverts)
O8 Mettre en place un partenariat mondial pour Développement	**AS4**	PLD, cadre de référence des interventions (Etat, ONG, Coopération Décentralisée, partenaires locaux)

Ainsi, pour les prochaines années, la CR dans toutes ses composantes décide de travailler :

1. *au renforcement des capacités politiques, communicationnelles, techniques et organisationnelles des acteurs internes de la CR :* Conseil Rural ; organisations de développement ;
2. *à l'accroissement de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base :* éducation, santé, eau potable, installations socioculturelles et sportives ;
3. *à l'impulsion d'une dynamique d'aménagement du territoire favorisant une utilisation rationnelle de l'espace* (cadastre rural, voies et moyens de communication, POAS) *et d'une démarche favorable à une gestion concertée et durable de l'environnement (ressources naturelles, cadre de vie..) ;*
4. *à la diversification et à l'amélioration des performances des activités de production :* aménagement, foncier, crue, maraîchage, élevage, pêche, exploitation forestière, commerce, artisanat.

Axes de développement	Objectifs visés par axe	Actions prioritaires retenues
	OS11 : Accroître l'accès à l'enseignement élémentaire et secondaire	Réhabilitation de salles de classes Construction de nouvelles salles de classes
	OS12 : Promouvoir l'éducation de base de la petite enfance	Création d'écoles maternelles et des cases de tous petits
	OS13 : Promouvoir l'éducation de base des adultes et la formation technique et professionnelle	
	OS14 : Augmenter les infrastructures sanitaires d'une manière équitable et améliorer la qualité des services offerts	Construction et mise en service des cases de santé Construction d'une maternité

(A1) Accroissement de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base	**OS15** : Renforcer les infrastructures d'accès à l'eau potable et améliorer la qualité des services offerts	Fonçage de nouveaux puits Entretien et curage de puits Réhabilitation des forages Adduction d'eau
	OS16 : Renforcer les infrastructures et les équipements sportifs et socioculturels et assurer la réinsertion des jeunes chômeurs	Aménagements de terrains de football Construction de foyers culturels Achat d'équipements pour les ASC
	OS17 : Renforcer les équipements des femmes et améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables	Acquisition de moulins à mil, décortiqueuses machines à coudre, réaménagement des jardins des femmes, équipement en grillages et GMP.
(A2) Impulsion d'une dynamique d'aménagement du territoire et gestion des ressources naturelles	**OS21** : Améliorer les voies de communication à l'intérieur de la CR	Création et réfection de piste de production madina –Cas-cas-Dounguel. Construction d'un deuxième pont sur la bretelle Madina-Cas-cas.
	OS22 : Améliorer l'accès aux services énergétiques	Electrification des villages Initiation aux énergies renouvelables
	Promouvoir une protection sociale des individus, une prévention et une gestion des risques et catastrophes naturelles	Instauration des mutuelles de solidarité de santé, construction de digues de ceinture ou drain, réfection des digues de protection
	OS23 : Améliorer la gestion des ressources naturelles impliquant le conseil rural, les services de l'Etat et les populations	Création de forêts classées avec barbelés Construction d'un édicule communautaire au niveau des forages Ouverture de pares- feux (Nord/ Sud)
(A3) Diversification et amélioration des performances des activités de production	**OS31** : Intensifier et moderniser la production agricole et accroître les richesses des individus	Entretien du chenal amené pour cultiver en CSC Acquisition de GMP pour les groupements Réhabilitation des aménagements des PIV
	OS32 : Moderniser et augmenter la productivité du cheptel	Création de deux parcs de vaccination de bétail Formation des relais vétérinaires en santé animale Création d'un air d'abattage d'animaux Construction d'un poste vétérinaire
	OS33 : Améliorer les résultats de l'activité de la pêche continentale et l'aquaculture	Aménagement de bassins de pisciculture dans les villages de pêcheurs
	OS34 : Développer l'exploitation forestière dans une optique de pérennisation	Création d'aires pour gestion et préservation des espèces exploitées (exemple les jujubiers, les gommiers) Mise en place d'un magasin de produits
	OS35 : Renforcer les capacités des artisans à être compétitifs	L'appui technique aux artisans pour accroître leur productivité et compétitivité Formation des artisans
(A4) Renforcement des capacités des acteurs locaux	**OS41** : Renforcer les capacités des acteurs locaux et promouvoir la bonne gouvernance locale	Formation des élus dans leurs missions, rôles et responsabilités, formation des cadres de concertation, formation des OCB, formation des comités de gestion
	OS42 : Renforcer le système de communication/information dans la CR	Création de collèges (cadres) de concertation locaux Information sur les opportunités régionales et nationales

8.5. PROGRAMMATION DES ACTIONS 2010/ 2015

Objectifs de développement	Actions	Localisation	Qté	PROGRAMMATION					
				2010	2011	2012	2013	2014	2015
Axe n° 1 : Accroissement de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base									
Accroître l'accès à l'enseignement élémentaire et secondaire	Création d'écoles publiques	Simbiri, Fresbé, Aram Jeeri, Ringadé, , Béli Birom, Laatol, Woba, Lawlawru, Bamwami, Youf-youf, Bounabé,.	**11**	3	2	2	3	1	
	Réhabilitation de salles de classes	Jolol, Dounguel (2)	**3**	3					
	Construction de nouvelles salles de classes	Cas-cas, Dounguel, Wuno, Thila, Demwassa, Saré Souki, Yalalbé et Siwré, Tackoyel, Dogui dombi (2), Madina (4), Aram (2), Kénéné (1), Gonkol (02), Aéré Boulbel (3), Waw-Waw (04), Dounguel Dadde (01)	**28**	5	5	5	5	5	3
	Equipement des classes en tables- bancs	CR	**CR**						
	Construction de blocs administratifs des écoles et cantines scolaires	Aram et Tackoyel	**3**	2	1				
	Dotation des écoles en fournitures	CR	**CR**						
	Construction de murs clôture	Aram, Dounguel, Siwré, Tackoyel, Doguidombi, Diami Galo, Aéréji	**07**	3		3	1		
	L'adduction d'eau et mise en place de blocs sanitaires dans les écoles	Aram, Dounguel, Siwré, Tackoyel, Doguidombi, Diami Galo, Aéréji	**07**		3	3	1		
	L'électrification des écoles	Aram, Dounguel, Siwré, Tackoyel, Doguidombi, Diami Galo, Aéréji	**06**	2	2		2		1
	Equipement de bibliothèques scolaires et de salles informatiques	Madina	**1**	1					
	Affectation d'enseignants dans les écoles	Dogui dombi, Jolol	**CR**	2					
Promouvoir l'éducation de base de la petite enfance	Mise en place d'un Daaras moderne	Cas-cas	**1**				1		
	Création d'écoles maternelles équipées	Dounguel, Siwré, Aram et Tackoyel	**4**		1	1	1	1	
	Réhabilitation et redynamisation de l'école maternelle	Madina	**1**	1					

Promouvoir l'éducation de base des adultes et la formation technique et professionnelle	Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle	Cas-cas, Madina	**2**				1	1	
Augmenter les infrastructures sanitaires d'une manière équitable et améliorer la qualité des services offerts	Relèvement du plateau technique dans les structures de santé dont le cabinet privé	CR	**CR**						
	Equipement des structures de santé	Dounguel, Siwré, Saré Souki, Cas-cas, Dogui dombi, Kénéné et le cabinet privé à Madina. Aéré Boulbél,	**12**		2	3	3	2	2
	Construction et mise en service des cases de santé	Saré Souki, Siwré, Towngo, Waw-Waw, Dounguel Dadde et Bounabé	**06**	1	2	1	1	1	
	Construction et équipement d'une maternité	Madina Ndiathbé	**1**	1					
	Création d'un poste de santé équipé	Arame	**1**				1		
	Achat d'ambulance	Madina Ndiathbé, Cas-cas	**2**		1	1			
	Redynamisation des instances de gestion des cases de santé	Dounguel, Siwré et Saré Souki, Dogui dombi, Kénéné, Aéré Boulbél, Towngo, Waw-Waw, Dounguel Dadde et Bounabé	**CR**						
Renforcer les infrastructures d'accès à l'eau potable et améliorer la qualité des services offerts	Fonçage de puits forage	Saré Souki, Yalalbé et Wouro Hawa	**3**			1	1	1	
	Fonçage de nouveaux puits	Louguel, laatol, Ringadé, Lemkar, Wooba, Ringandé Siranabé, Bano, Béli Koylé, Aéré Gawdi, Cenguelon et Bilwilé, Banwami	**12**	2	2	2	2	2	2
	Entretien et curage de puits	Diamel, Kénéné, Béli Birom, Gonkol, lawlawru, Waw-waw, Bano, Towngo, Daaka, Wouro Sara et Weldebey	**11**	3	3		3	2	
	Réalisation de forages (château d'eau et moteur)	Cas-cas, Dounguel Dadde, Gonkol et Madina	**4**	1		1	1	1	
	Redynamisation des comités de gestion des forages	Madina ; Aram ; Bano ; Dounguel Daddé ; Siwré ; Bounabé ; Cas-cas ; Wendou Bokki	**CR**	1		1		1	
	Electrification des forages (l'énergie solaire, ou l'appui du programme ASER)	Aram ; Bano ; Dounguel Daddé ; Siwré ; Bounabé ; Aéréji ; Dounguel, Siwré	**CR**						

	Réhabilitation des forages	Bano, Waw-waw, Bounabé, Arame, Siwré et Dounguel Wendou Bokki,	**7**	1	1	1	2	2	
	Adduction d'eau	Simbiri	**1**		1				
Renforcer les équipements sportifs et socioculturels et assurer la réinsertion des jeunes chômeurs	Construction et équipement d'un foyer de Jeunes	Bano ; Cas-cas ; Madina	**3**			1	1	1	
	Aménagement et équipement de terrains de football	Dounguel ; Saré Souki ; Aram ; Siwré ; Gonkol ; Dogui Dombi, Tackoyel et Bano	**8**		2	2	2		2
	Fonds de soutien aux troupes culturelles	CR	**2**		1			1	
	Fonds pour l'organisation des journées culturelles de la CR	CR							
	Dotation d'équipements sportifs (ballon, maillots) aux ASC	CR							
Renforcer les équipements des femmes et améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables	Acquisition de moulins à mil	GPF de Kénéné, Diami Galo, Madina, Aéreji, Waw-waw, Dounguel Daddé, Towngo et Lawlawru	**8**		2	2		2	2
	Dotation de décortiqueuses	GPF de Demwassa, Wuno et Thila, Diami Galo, Fresbé, Aram, Olol.	**7**		2	2		1	2
	Dotation de machines à coudre	GPF de Yalalbé, Dounguel et Siwré	**9**		2	3		2	2
	Extension des aménagements des jardins femmes et dotation de grillages.	Guiro, Dounguel, Siwré, Olol Fresbé, Arame, Kénéné, Tackoyel, Dogui dombi, Bano, Towngo, Aéré Boulbel et Gonkol	**12**		2	2	2	3	3
	Appui aux handicapés pour l'accessibilité aux équipements, médicaments et soins.	CR					1		
	Mise en place d'un fonds de promotion économique pour les handicapés	CR					1	1	
	Mise en place d'un fonds d'assistance pour les personnes âgées	CR					1		
	Accès des personnes âgées de plus de 60 ans au plan SESAM	CR						1	
	Installation de bornes fontaines	Aérédji ; Bano ; Wendou bokki ; Dogui-dombi	**5**				2	2	1

Objectifs de développement	Actions	Localisation							
Axe n°2 : Impulsion d'une dynamique d'aménagement du territoire et gestion des ressources naturelles									
Améliorer les voies de communication à l'intérieur de la CR	Création et réfection de piste de production	Golléré-Tackoyel-Diamel, Madina-Aram, Cas-cas-Siwré, et Madina- Cas-cas-Dounguel	**4**	1	1	2			
	Acquisition de pirogues motorisées sur les marigots	Kénéné, Aram	**2**			1	1		
Améliorer l'accès aux services énergétiques	Appui à la mise en place d'un programme d'électrification rurale et initiation aux énergies renouvelables	CR	**CR**			1			
Promouvoir une protection sociale des individus, une prévention et une gestion des risques et catastrophes naturelles	Instauration des mutuelles de solidarité de santé.	Cas-cas, Madina	**CR**						
	Construction de digues de ceinture ou drain	Doguidombi et Kénéné Cas-cas, Dounguel	**4**			1	1	1	1
	Réfection des digues de protection	Tackoyel et Aram	**2**		1	1			
Améliorer la gestion des ressources naturelles impliquant le conseil rural, les services de l'Etat et les populations	Reboisement aux alentours des villages et des PIV	CR	**CR**		1	1			
	Ouverture de pares- feux (Nord/ Sud)	Axe goudron- Jeeri	**1**	**1**					
	Construction d'un édicule communautaire au niveau des forages du Jeeri	Bounabé ; Aérédji ; Bano ; Wendou bokki ; Dounguel Daddé	**5**	5					
	Création de forêts classées entourées de barbelés	Zone Jeeri	**2**		1				1
	Création d'un cadastre rural et de lotissement	Madina, Cas-cas	**2**			1	1		
	Identification et réglementation de sites pour des décharges d'ordures	Madina	**1**	1					
	Aménagement de petits bassins à la place des mares	Hamadol, Silèye Oumou et Ndiaka , zones Bano et Bounabé	**5**		1	1	1	1	1
	Création de bouchons en amont et en aval des rivières de Thiathialol et Nabba	CR	**CR**				1		
	Création ou redynamisation des comités de surveillance des feux de brousse	CR	**CR**		**1**				

Objectifs de développement	Actions	Localisation							
Axe n° 3 : Diversification et amélioration des performances des activités de production									
Intensifier et moderniser la production agricole et accroître les richesses des individus	Amélioration du système de crédit avec la CNCAS et les autres structures de financement	CR	**CR**						
	Entretien du chenal amené pour cultiver en CSC	Barangol, Madina, Doguidombi, Diami Gallo et Aram	**5**	2	2	1			
	Mise en place d'un magasin d'approvisionnement d'engrais, de semences certifiés et de produits phytosanitaires	Bano, Cas-cas et à Madina	**3**			1	1	1	
	Acquisition de GMP pour les groupements	Guiro, Saré Souki, Siwré, Barangol, Madina Torobé I et II, Madina Soubalo, Diamy gallo, Doguidombi, Kénéné I et II	**11**	2	2	2	2	2	1
	Réhabilitation des aménagements des PIV	Arame et Dogui dombi	**2**		2				
	Réalisation de nouveaux aménagements	Balel Fresbé, Madina, Cas cas et Dounguel	**4**		2	2			
	Organisation d'un forum régional sur les problématiques du coût d'électricité.	CR							
	Entente entre les éleveurs et les producteurs pour la protection des champs et la surveillance du bétail (le producteur garde son champ le jour, l'éleveur son troupeau la nuit)	CR							
Moderniser et augmenter la productivité du cheptel	Création de deux parcs de vaccination de bétail	Siwré, Dounguel ; Bounabé ; Towngo ; Aérédji ; Wendou bokki ; Dounguel Daddé	**6**	2	2	2			
	Mise en place d'un programme d'amélioration de races animales	CR	**1**		1				
	Mise en place de dépôts de produits vétérinaires	Bano, Madina	**CR**			1	1		
	Création d'un air d'abattage d'animaux	Cas-cas, Madina, Bano	**3**		1	1	1		
	Aménagement d'aires de culture fourragère	Olol et Madina	**CR**						
	Installation d'un magasin d'approvisionnement d'aliments de bétail	Madina Ndiathbé, Bano, Aéréji, Wawaw, Wendou Sadio	**1**			1			

	Construction d'un poste vétérinaire	Madina.	**CR**			1			
	Mise en place de lignes de crédit adaptées aux filières animales	CR							
	Préservation et gestion des espaces dévolus aux activités pastorales	CR							
	Réhabilitation du parc de vaccination	Bano	**1**	1					
	Mise en place d'un foirail	Bano, Madina	**2**		1	1			
	Affectation d'un agent vétérinaire	Bano							
	Mise en place unité transformation et conditionnement des produits animaux et gestion de la qualité	Madina	**1**				1		
	Voyage d'études et formations en techniques de valorisation économique du bétail	CR							
Améliorer les résultats de l'activité de la pêche continentale et l'aquaculture	Mise en place d'une chambre froide mareyage	Cas-cas	**1**		1				
	Appui à l'organisation des pêcheurs	CR							
	Aménagement de bassins de pisciculture dans les villages de pêcheurs	Kénéné, Aram, Madina Soubalo, Tackoyel, Doguidombi et Diamel	**6**	1	1	1	1	1	1
	Affectation d'un agent de pêche continentale	Madina Soubalo	**CR**						
	Appui et formation des pêcheurs à l'utilisation de nouvelles technologies de pêche	CR		1					
Développer l'exploitation forestière dans une optique de pérennisation	Création d'aires pour gestion et préservation des espèces exploitées (exemple les jujubiers, les gommiers)	CR			1	1	1		
	Appui de la CR pour l'organisation du secteur : indices, harmonisation des prix et des instruments de mesure	CR							
	Initiation d'ateliers formation des commerçants	CR							
	Mise en place d'un magasin de produits	Bano, Madina et Cas-cas	**3**		1	1		1	
Renforcer les capacités des artisans à être compétitifs	L'appui technique aux artisans pour accroître leur productivité et compétitivité	CR							
	Création d'une institution de micro finance des artisans au niveau CR	CR							

Axe n° 4 : Renforcement des capacités des acteurs locaux

Objectif 1 : Renforcer les capacités des acteurs locaux et promouvoir la bonne gouvernance locale

Domaines	Formations exprimées	Cibles	Nb	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Santé	Formation sur l'assistance des femmes en grossesse	Les matrones des cases et postes de santé de la CR	2	1					
	Formation des membres de comités de santé	Membres de comités de santé des postes et cases de santé de la CR	2		1		1		
	Recyclage des ASC	ASC des postes santé de la CR	1				1		
Eau potable	Formation au fonctionnement des ASUFOR	Les membres des comités de gestion des forages et puits hydrauliques	1				1		
	Formation des comités de gestion des forages	Les membres des comités de gestion des forages et puits hydrauliques	2	1		1			
Agriculture	Alphabétisation des membres des OP	Producteurs des OP recensés	3		1		1		1
	Formation en organisation et gestion des OP	Responsables des OP recensés	3			1	1	1	
	Formation en techniques de conservation et transformation produits agricoles	Relais de chaque zone	1		1	1			
Elevage	Formation des relais vétérinaires	Relais vétérinaires De la CR	2	1		1			
	Renforcement de capacités des organisations d'éleveurs	Organisations d'éleveurs de la CR	2		1				1
Pêche	Formation sur les nouvelles techniques de pêche continentale (pisciculture)	Pêcheurs de Dounguel, Siwré et Saré Souki, Tackoyel, Doguidombi, Aram, Soubalo Madina et Kénéné	2		1				
Commerce	Formation des commerçants dans la gestion de leurs affaires et appui pour la professionnalisation du métier	Commerçants professionnels ciblés	2			1		1	
Artisanat	Renforcement des capacités techniques et managériales des artisans	Les artisans professionnels identifiés	1				1		
Jeunesse, loisirs, sports	Formation des Responsables des ASC sur la gestion et la structuration (interne et avec les autres organisations)	Les représentants d'ASC	2		1		1		

Environnement Gestion des ressources naturelles	Renforcement des capacités en gestion des ressources naturelles et en planification environnementale	Les relais identifiés	**1**			1			1
	Formation sur les technologies de lutte contre l'érosion du sol	Les relais identifiés	**1**			1			
Energie	Formation aux techniques d'énergies renouvelables	Jeunes relais	**1**	1					
Personnes vulnérables	Renforcement des capacités en lobbying/plaidoyer/communication pour les femmes	Femmes sélectionnées	**1**		1				
	Mise en place des projets d'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes	Femmes sélectionnées	**2**		1				
OCB	Renforcement des capacités en lobbying/plaidoyer/communication des GPF, OCB, des ASC	Des relais identifiés dans chaque OPB	**1**	1		1			
CR	Formation des commissions techniques sur leurs missions	Les commissions techniques de la CR	**1**	1					
	Renforcement de capacités des conseillers sur leur mission, rôles et responsabilités, lobbying et plaidoirie	Les conseillers	**2**	1		1			
Cadres de concertation	Renforcement capacités des cadres concertation sur leur fonctionnement	Les membres des cadres de concertation	**1**		1				

<u>Objectif 2</u> : Renforcer le système de communication/information dans la CR

Domaines	**Besoins de communication exprimés**	**Action de communication à réaliser**	**Acteurs**	**Nb**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Santé	Difficultés d'accès aux soins	Séances d'information sur les systèmes de prévoyance sociale pour les ruraux	Etat, CR, Chefs de villages Animateurs	**3**	1	1	1			
Eau potable	Comités de gestion des forages non fonctionnels et non rentables	Campagnes de sensibilisation pour création des ASUFOR agrées	Brigade Hydraulique de Ndioum Chefs de villages Membres comités	**2**	1	1				

Agriculture	Insuffisance de crue (durée très réduite)	Information autorité pour une gestion efficace des lâchages d'eau des barrages	Etat	**1**		1				
	Conditions climatiques défavorables à la culture	Information sur les dangers liés aux changements climatiques	Services de l'état concernés	**4**		1	1		1	1
Elevage	Manque de technicité et d'information sur l'élevage intensif	Sensibilisation auprès des éleveurs pour l'instauration d'un élevage de type intensif	Services de l'élevage Les responsables des organisations d'éleveurs Les relais	**3**	1	2				
	Divagation des animaux	Séances d'information aux populations sur le PAOS et concertation entre producteurs et éleveurs	CR, SAED, les chefs de villages, représentants d'éleveurs et agriculteurs	**3**	3					
	Insécurité et vol de bétail	Campagnes de sensibilisation sur le marquage des bovins, l'application du PRONIB et la pratique de l'insémination artificielle	CR, Service élevage, les chefs de villages, représentants d'éleveurs	**2**	2					
Pêche	Utilisation du matériel de pêche non autorisé	Campagne de sensibilisation pour le respect des instructions sur l'utilisation de types de filets	CR, Chef de service eaux et forêts	**2**		2				
Jeunesse, loisirs, sports	Manque d'informations sur les grands programmes nationaux pour les jeunes	Programme de sensibilisation des jeunes sur l'existence des Fonds nationaux de la promotion des jeunes (FNAEJ, du FNPJ et de l'ANEJ).	Chef de service Les représentants des jeunes Les responsables des structures de jeunes	**4**	1	1	2			
	Chômage galopant des jeunes	Programme de conscientisation des jeunes sur les méfaits de la migration clandestine et l'usage de la drogue.	Chef de service Les représentants des jeunes Les responsables des structures jeunes	**4**		2	1	1		
	Manque de coordination entre les ASC et avec les organisations départementales et régionales	Campagne d'information des ASC des opportunités de relation avec les autres organisations départementales	Chef de service Les représentants des jeunes Les responsables des structures de jeunes au niveau départemental ou national	**3**	1		2			

Environnement Gestion des ressources naturelles	Agression des brousses	Conscientisation sur les arrêtés d'interdiction du CR Sensibilisation pour mise en œuvre de programmes reboisement dans les villages	Conseillers Chefs de village Représentants des jeunes Villageois	**3**	1	1	1			
	Inondations des villages pendant la crue	Information sur le programme de gestion des inondations	Autorités, CR	**1**		1				
Personnes vulnérables	Difficulté d'affectation de terres pour les femmes	Séances de sensibilisation la CR pour une affection des terres aux femmes	Autorité administrative Conseillers Chefs de village Représentants de femmes	**2**		1	1			
	Manque d'encadrement des handicapés et de relation avec l'extérieur	Information sur des opportunités nationales des handicapés	Autorité administrative Conseillers Chefs de village Représentants d'handicapés	**2**		2				
	Manque d'information des femmes	Information sur des opportunités nationales des femmes et des touts petits	Autorité administrative Conseillers, Représentants de femmes, Chefs de village	**2**		2				
	Manque d'information pour les personnes âgées	Information sur des opportunités nationales des personnes âgées	Autorité administrative Conseillers Chefs de village Représentants des vieux	**2**		2				
OCB	Manque de capacités des OCB	Sensibilisation pour la création de filières	Autorité, CR, services, les chefs de villages, représentants d'OCB	**2**		2				
CR	Manque de communication entre la CR et les populations	La mise en place de cadres de concertation villageois	Autorité, CR, services, les chefs de villages, notables et villageois	**3**	2	1				

8.6. PREVISIONS D'INVESTISSEMENTS ANNUELLES

		ANNEES (milliers)						
Actions	**localisation**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**Coût total**
Création d'écoles publiques	Simbiri, Fresbé, Aram Jeeri, Ringadé, Béli Birom, Laatol, Woba, Lawlawru, Bamwami, Youf-youf, Bounabé.	PM						PM
Réhabilitation de salles de classes	Jolol, Dounguel (2)	4 000						4 000 000
Construction de salles de classes	Cas-cas, Dounguel, Wuno, Thila, Demwassa, Saré Souki, Yalalbé, Siwré, Tackoyel, Dogui dombi (2), Madina (4), Aram (2), Kénéné (1), Gonkol (02), Aéré Boulbel (3), Waw-Waw (04), Dounguel Dadde (01)	98 000			30 000	30 000	10 000	168 000 000
Construction de blocs administratifs	Aram et Tackoyel	4 000	1 500	5 500				11 000 000
Mise en place de cantines scolaires	Aram, Dounguel, Siwré, Tackoyel, Doguidombi, Diami Galo, Aéréji		6 000	6 000	2 000			14 000 000
Construction de blocs sanitaires dans les écoles	Aram, Dounguel, Siwré, Tackoyel, Doguidombi, Diami Galo, Aéréji	3 000	3 000		3 000		1 500	10 500 000
Equipement de bibliothèques scolaires et de salles informatiques	Madina	8 000						8 000 000
Création d'écoles maternelles équipées	Dounguel, Siwré, Aram et Tackoyel		8 000	8 000	8 000	8 000		32 000 000
Réhabilitation et redynamisation de l'école maternelle	Madina	3 500						3 500 000
Equipement des structures de santé	Dounguel, Siwré, Saré Souki, Cas-cas, Dogui dombi, Kénéné et le cabinet privé à Madina. Aéré Boulbél		2 000	3 000	3 000	2 000	2 000	12 000 000
Construction et équipement des cases de santé	Saré Souki, Siwré, Towngo, Waw-Waw, Dounguel Dadde et Bounabé		6 000	6 000	6 000	6 000		24 000 000
Achat d'ambulance	Madina Ndiathbé, Cas-cas		10 000	10 000				20 000 000
Fonçage de puits forage	Saré Souki, Yalalbé et Wouro Hawa			13 000	13 000	13 000		39 000 000
Fonçage de nouveaux puits	Laatol, Ringadé, Lemkar, Wooba, Ringandé Siranabé, Bano(2), Béli Koylé, Aéré Gawdi, Cenguelon et Bilwilé, Banwami	15 200	15 200	15 200	15 200	15 200	15 200	91 200 000
Entretien et curage de puits	Diamel, Kénéné, Béli Birom, Gonkol, lawlawru, Waw-waw, Bano, Towngo, Daaka, Wouro Sara et Weldebey	6 000	6 000		6 000	4 000		22 000 000
Adduction d'eau	Simbiri			7 400				7 400 000
Construction et équipement d'un foyer de Jeunes	Bano ; Cas-cas ; Madina			12 000	12 000	12 000		36 000 000

Aménagement et équipement de terrains de football	Dounguel ; Saré Souki ; Aram ; Siwré ; Gonkol ; Dogui Dombi, Tackoyel et Bano		4 000	4 000	4 000		4 000	16 000 000
Dotation d'équipements sportifs aux ASC	CR	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	12 000 000
Acquisition de moulins à mil	GPF de Kénéné, Diami Galo, Madina, Aéreji, Waw-waw, Dounguel Daddé, Towngo et Lawlawru		4 000	4 000		4 000	4 000	16 000 000
Dotation de décortiqueuses	GPF de Demwassa, Wuno et Thila, Diami Galo, Fresbé, Aram, Olol.		6 000	6 000		3 000	6 000	21 000 000
Dotation de machines à coudre	GPF de Yalalbé, Dounguel et Siwré		2 000	3 000		2 000	2 000	9 000 000
Mise en place d'un fonds de promotion économique pour les handicapés								CR
Installation de bornes fontaines	Aérédji ; Bano ; Wendou bokki ; Dogui-dombi				2 000	2 000	1 000	5 000 000
Acquisition de pirogues motorisées sur les marigots	Kénéné, Aram			2 000	2 000			4 000 000
Ouverture de pares- feux (Nord/ Sud)	Axe goudron- Jeeri	6 000						6 000 000
Construction d'un édicule communautaire au niveau des forages	Bounabé ; Aérédji ; Bano ; Wendou bokki ; Dounguel Daddé		5 000					5 000 000
Mise en place d'un magasin d'intrants certifiés et de produits phytos	Bano, Cas-cas et à Madina			7 000	7 000	7 000		21 000 000
Acquisition de GMP pour les groupements	Guiro, Saré Souki, Siwré, Barangol, Madina Torobé I et II, Madina Soubalo, Diamy gallo, Doguidombi, Kénéné I et II	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	2 000	22 000 000
Réhabilitation des aménagements des PIV	Arame et Dogui dombi			4 000		4 000		8 000 000
Création de parcs de vaccination de bétail	Siwré, Dounguel ; Bounabé ; Towngo ; Aérédji ; Wendou bokki ; Dounguel Daddé	6 000	2 000	2 000	2 000			12 000 000
Mise en place de dépôts de produits vétérinaires	Bano, Madina							CR
Création d'un air d'abattage d'animaux	Cas-cas, Madina, Bano		6 000	6 000	6 000			18 000 000
Aménagement d'aires de culture fourragère	Olol et Madina			4 000		4 000		8 000 000
Installation d'un magasin d'aliments de bétail	Madina Ndiathbé, Bano, Aéréji, Wawaw, Wendou Sadio		12 000					12 000 000

Réhabilitation du parc de vaccination	Bano	1 000						1 000 000
Mise en place d'un foirail	Bano, Madina	1 000	1 000					2 000 000
Mise en place unité transformation de produits animaux	Madina						6 500	6 500 000
Mise en place d'une chambre froide mareyage	Cas-cas		3 700					3 700 000
Aménagement de bassins de pisciculture dans les villages de pêcheurs	Kénéné, Aram, Madina Soubalo, Tackoyel, Doguidombi et Diamel	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	30 000 000
Création d'aires pour gestion et préservation des espèces exploitées	Zone Djéri			4 000	4 000	4 000		12 000 000
TOTAUX		**166 700**	**114 400**	**143 100**	**136 200**	**131 200**	**61 200**	**752 800 000**

8.7. PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PAI) 2010

Actions	**localisation**	**Coût total**	**PNDL 90%**	**CL 10%**
Création d'écoles publiques	Simbiri, Fresbé, Aram Jeeri, Ringadé, Béli birome.	PM		
Réhabilitation de salles de classes	Dounguel, Jolol	4 000 000	3 600 000	400 000
Construction de salles de classes	Dounguel (02) Dogui dombi Bano (02), souki (2); Siouré(2); Aere boubel (1); Cascas(1); Demwassa(1); Medina Ndiatbé(2); Wouno (1)	98 800 000	8 892 000	9 880 000
Construction de blocs administratifs et sanitaires dans les écoles	Siwré, Tackoyel.	4 000 000	3 600 000	400 000
Adduction d'eau écoles	Wuno, Madina Ndiathbés	8 000 000	7 200 000	800 000
Réhabilitation et redynamisation de l'école maternelle	Madina Ndiathbés	3 500 000	3150 000	350 000
Construction équipement de maternité	Médina Ndiathbé	36 077 635	32 469 872	3 607 763
Fonçage de forages		275 000 000	275 000 000	PM
Clôture terrain de football		35 000 000	31 500 000	3 500 000
Dotation d'équipements sportifs aux ASC	10 villages : 04 walo ; 03 centre et 03 Djéri	2 000 000	1 800 000	200 000
Ouverture de pares- feux	Axe goudron- Jeeri	6 000 000	7 400 000	600 000
Acquisition de moulins à mil pour les groupements féminins		4 000 000	3 600 000	400 000
Réhabilitation des aménagements des PIV		PM		PM
Création de parcs de vaccination de bétail	Dounguel ; Bounabé ; Aérédji ; Towngo	6 000 000	5 400 000	600 000
Réhabilitation du parc de vaccination	Bano	1 000 000	900 000	100 000
Mise en place d'un foirail	Madina	1 000 000	900 000	100 000
Aménagement de bassins de pisciculture	Doguidombi	5 000 000	4 500 000	500 000

Renforcement de capacités

Actions	Cibles	Coût total	PNDL 90%	CL 10%
Formation des matrones	Les matrones des cases et postes de santé de la CR	500 000	450 000	50 000
Formation des comités de gestion des forages	Les membres des comités de gestion des forages et puits hydrauliques	1 000 000	900 000	100 000
Formation des relais vétérinaires	Relais vétérinaires De la CR	2 500 000	2 250 000	250 000
Formation sur les techniques d'énergies renouvelables	Relais villageois	1 500 000	1 350 000	150 000
Renforcement des capacités en lobbying/plaidoyer/communication des GPF, OCB, des ASC	Les représentants d'ASC	2 000 000	1 800 000	200 000
Formation des commissions techniques sur leurs missions et rôles	Les commissions techniques de la CR	2 000 000	1 800 000	200 000
Renforcement de capacités des conseillers de la zone en rapport avec leur mission, rôles et responsabilités	Les conseillers	2 500 000	2 250 000	250 000
Suivi/supervision des cadres de concertation	Les acteurs	400 000	360 000	40 000
Evaluations à mi-parcours et reprogrammation	Les acteurs	1000 000	900 000	100 000

Communication

Action de communication à réaliser	Acteurs	Coût total	PNDL 90%	CL 10%
Séances d'information sur les systèmes de prévoyance sociale pour les ruraux	Etat, CR, Chefs de villages Animateurs	600 000	540 000	60 000
Campagnes de sensibilisation pour création des ASUFOR agrées	Brigade Hydraulique de Ndioum Chefs de villages Membres comités	400 000	360 000	40 000
Séances de sensibilisation auprès des éleveurs pour l'instauration d'un élevage de type intensif.	Services de l'élevage Les responsables des organisations d'éleveurs Les relais	600 000	540 000	60 000
Séances d'information aux populations sur le PAOS et concertation entre producteurs et éleveurs	CR, SAED, les chefs de villages, représentants d'éleveurs et agriculteurs	600 000	540 000	60 000

Campagnes de sensibilisation sur le marquage des bovins, l'application du PRONIB et la pratique de l'insémination artificielle	CR, Service élevage, les chefs de villages, représentants d'éleveurs	900 000	810 000	90 000
Programme de sensibilisation/des Fonds nationaux de la promotion des jeunes (FNAEJ, du FNPJ et de l'ANEJ).	Chef de service Les représentants des jeunes Les responsables des structures de jeunes au niveau départemental ou national	500 000	450 000	50 000
Réunions d'information aux ASC des opportunités au niveau départemental	Chef de service Les représentants des jeunes	200 000	180 000	20 000
Conscientisation sur les arrêtés d'interdiction du CR Et Sensibilisation pour mise en œuvre de programmes reboisement dans les villages	Conseillers Chefs de village Représentants des jeunes Villageois	300 000	270 000	30 000
La mise en place de cadres de concertation villageois	Autorité, CR, services, les chefs de villages, notables et villageois	1 200 000	1 080 000	120 000
TOTAL GENERAL		**507 277 635**	**483 969 872**	**23 307 763**

8.7.1. FINANCEMENT ACQUIS 2010

Secteurs	Action	Lieu d'implantation	intervenant	Total	%
Education	Construction de salles de classe (extension)	MADINA NDIATHBE 2	BCI	4 940 000	23%
	Construction de salles de classe (remplacement)	CEM MADINA NDIATHBE	BCI	9 880 000	
	Construction de salles de classe (remplacement)	DOGUI DOMBI	BCI	9 880 000	
	Construction de salles de classe (remplacement)	MADINA NDIATHBE 2	BCI	9 880 000	
	Construction de 5 salles de classe (remplacement)	Saré souki (2); Siouré(2); Wouno (1)	FAST TRACK	24 700 000	
	Construction de 8 salles de classe (extension)	Aere boubel (1); Cascas(1); Demeba wassa(1); Medina Ndiatbé(2); Takoyel(1); Wawaw(1); Wouno (1)	FAST TRACK	39 520 000	
	Construction de bloc administratif	Takoyel(1)	FAST TRACK	1 930 000	
	Implantation de point d'eau	Wouno(1)	FAST TRACK	700 000	
Total Education				**101 430 000**	
Hydraulique	AEMV-Forage		PEPAM	275 000 000	69%
	Remplacement réservoir au sol par CE		PEPAM	35 000 000	
Total Hydraulique				**310 000 000**	
Santé	Construction équipement de maternité	Médina Ndiathbé	Lux - dev	36 077 635	8%
Total Santé				**36 077 635**	
Total				**447 507 635**	**100%**

8.7.2. FINANCEMENT A RECHERCHER POUR 2010 : 59 770 000 FCFA.

IX. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLD

Tout le cheminement de l'élaboration de ce PLD a mis en relief 2 enseignements fondamentaux :

- le développement local ne se fait pas en solo : aucun acteur, à lui tout seul, n'est capable de le porter, l'étendue et la complexité de son champ d'intervention requiert l'implication d'acteurs variés ;
- il ne se fait pas non plus avec les seules ressources financières de l'extérieur, fussent-elles des plus importantes ! La mobilisation et la participation des populations sont les premiers gages de réussite du PLD.

C'est au regard de ces éléments qu'il faut impérativement envisager la mise en œuvre du PLD.

9.1. CONDUITE DU PROGRAMME

Le PLD est un programme complexe dont la mise en œuvre est porteuse de difficultés : des questions à incidences multiples et variées sont abordées ; des priorités sont établies et des choix opérés dans l'agencement des actions arrêtées ; toutes choses qui ne sont pas faciles à faire dans des situations de pénurie et de pauvreté quasi généralisées.
Malgré tout cela, il faut continuer à motiver les gens, à sauvegarder la cohésion sociale et faire des résultats en visant l'efficience maximum.

Pour aider à la conduite de ce programme, il est important de se doter de mécanismes et d'instruments qui jouent à la fois un rôle de balises mais également de tableau de bord ; cela se justifie d'autant que le développement local est une notion nouvelle pour beaucoup de ces acteurs qui y seront aussi en situation d'auto- apprentissage. Six mécanismes et instruments seront à notre sens, nécessaires pour cela :

- quatre mécanismes et instruments à usage interne : les Cadres de Concertation ; la Programmation des activités ; le Suivi et l'Auto- évaluation ;
- deux instruments externes : l'évaluation externe et l'audit des comptes.

9.1.1. Les cadres de concertation

Les exigences de la conduite d'un PLD sont telles, qu'il est important d'organiser et d'institutionnaliser la concertation entre les acteurs internes concernés. Cela pourra se faire au travers de cadres de concertation qui seront des lieux d'informations, d'échanges et de partage de l'ensemble des responsabilités concernant la conduite du PLD, jusqu'y compris dans la prise des décisions majeures et dans la gestion des ressources.

Cela nous semble capital si nous voulons que tous les acteurs se reconnaissent dans les choix arrêtés et les acceptent. Il appartiendra aux acteurs internes de déterminer les types de cadres de concertation à mettre en place, les critères d'accès à ces cadres de concertation et les modes de représentation.

Le Conseil Rural devra, en tant qu'acteur interne du PLD, être représenté dans les cadres de concertation ; cependant du fait de sa place particulière dans cette activité, il devra continuer à assumer sa fonction de supervision générale du programme.

9.1.2. La programmation des activités

C'est une phase importante dans l'agenda annuel du PLD. C'est un exercice qui permet de déterminer, en partant des priorités préalablement identifiées mais aussi du contexte du moment, quelles sont les questions qu'on peut mieux faire avancer durant la période qui s'ouvre et pour cela quels sont les leviers à actionner.
Cet exercice permet de disposer d'un tableau de bord pour le suivi des activités et pour l'auto- évaluation ; cela va également faciliter le travail de supervision du Conseil Rural.

9.1.3. Le suivi des actions

La mise en œuvre du PLD doit faire l'objet d'un suivi rigoureux ; c'est cela qui aidera à cerner les difficultés rencontrées voire à anticiper sur certaines en vue de leur trouver des solutions idoines. Cependant, pour que le travail de suivi soit efficace, il faudra :

- déterminer les aspects du travail qui feront prioritairement l'objet d'un suivi ;
- élaborer les outils de suivi ;
- définir les indicateurs de suivi ;
- arrêter un rythme de suivi ;
- définir une stratégie de suivi qui associe les populations.

9.1.4. L'auto- évaluation

C'est une activité qui se réalise annuellement, notamment pendant les années où il n'est pas prévu d'évaluation externe. C'est une activité d'auto-bilan que réalisent les populations ; elle permet de faire le point sur le niveau et la qualité de l'exécution du PLD, et elle facilite la programmation future des actions à réaliser. C'est ce travail qui prépare la réunion annuelle de bilan organisée par les instances de pilotage du programme et qui sanctionne la fin de la campagne.

Quand elle est bien menée, cette activité aide les populations à garder la maîtrise du processus de mise en œuvre du PLD.

Au départ, pour bien conduire cette activité, il peut être utile que les populations se fassent appuyer dans cet exercice par un animateur externe qui maîtrise la démarche de l'auto-évaluation.

9.1.5. L'évaluation externe

C'est le regard extérieur sur la conduite des activités ; de ce fait, il a son utilité dans la mesure où c'est une activité qui vient en complément aux autres moyens de suivi existants.

9.1.6. L'audit des comptes

Il est indispensable que les comptes du programme soient audités chaque année. La première fonction de l'audit est de certifier les comptes du programme ; il permet, en outre, de rassurer tout le monde sur le fait que l'argent destiné aux populations a été bien géré, ce qui peut être une source de motivations supplémentaires pour les personnes qui y sont engagées.

9.2. PARTENARIAT AVEC LES INTERVENANTS EXTERIEURS

C'est une composante importante dans la stratégie de mise en œuvre du PLD ; en effet beaucoup d'intervenants extérieurs sont présents dans la CR et tous cherchent tant bien que mal à apporter leur pierre à son édification ; ce qui constitue un avantage pour elle.

Pour le moment cet avantage présente beaucoup de faiblesses car ces organismes travaillent sans coordination ni synergie.

Pour transformer cet avantage en acquis, il est essentiel de mieux organiser cette intervention externe ; pour cela, il faudra :

1. faire du PLD la référence obligatoire pour toute intervention extérieure ;
2. définir des mécanismes souples mais clairs de concertation / coordination avec ces intervenants extérieurs. Ces mécanismes doivent être définis en relation avec les concernés et ils doivent faire l'objet d'une évaluation et d'un ajustement périodique ;
3. définir les modalités de suivi de cette collaboration.

CONCLUSION GENERALE

L'élaboration de ce PLD a constitué un moment fort de mobilisation des populations de la CR de Madina Ndiathbé. S'il est évident que ce résultat ne garantit pas en soi le succès de l'entreprise, il n'en demeure pas moins un moment indispensable du processus de développement local car il en est un jalon essentiel.

Si le premier PLD constitue un essai, il s'agit maintenant de transformer cet essai par une mise en œuvre conséquente du nouveau PLD ; pour cela, il faudra que les acteurs internes de la CR prennent la mesure des défis et enjeux de ce PLD qui constitue un document de référence définissant les orientations stratégiques, les objectifs opérationnels et les actions prioritaires à réaliser.

Un des défis non moins essentiel à relever au cours de la mise en œuvre du PLD est celui de son appropriation par les populations. Certes, la mobilisation impulsée au moment de son élaboration participe de cette dynamique d'appropriation, mais elle reste insuffisante pour l'atteinte de cet objectif.

Pour relever ces défis, il faudra :

1. poursuivre l'implication des populations dans les processus d'affinement du PLD ;
2. renforcer la responsabilisation des acteurs internes dans la conduite du programme ;
3. donner du sens à la notion de participation citoyenne dans la mise en œuvre du PLD ; ce qui veut dire, entre autres, donner aux populations à la base des moyens de contrôle et de sanctions positives ou négatives des responsables ayant en charge cette mise en œuvre ;
4. promouvoir la transparence à tous les niveaux, l'équité et la justice sociale comme mode de gestion du programme, c'est-à-dire préconiser une bonne gouvernance.

Enfin le PLD doit opter dès le début pour un développement durable conformant ses décisions et actes aux principes évoqués ci-dessus.

ANNEXE : FICHES DE QUELQUES PROJETS

FICHE DE PROJET N°1 : CONTRUCTION DE 39 SALLES DE CLASSE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Madina Ndaithbé
Objectif du Projet	Eliminer les abris Créer de bonnes conditions d'apprentissage des élèves Augmenter le taux de scolarisés et de réussite
Localisation	Simbiri, Fresbé, Aram Jeeri, Ringadé, Béli Birom, Laatol, Woba, Lawlawru, Bamwami, Youf-youf, Bounabé, Cas-cas, Dounguel, Wuno, Thila, Demwassa, Saré Souki, Yalalbé et Siwré, Tackoyel, Dogui dombi (2), Madina (4), Aram (2), Kénéné (1), ,Gonkol (02), Aéré Boulbel (3), Waw-Waw (04), Dounguel Dadde (01)
Population cible	Elèves de l'école primaire
Durée du projet	2015
Coût global	234 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

FICHE DE PROJET N°2 : REHABILITATION DE 03 SALLES DE CLASSE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Madina Ndiathbé
Objectif du Projet	Créer de bonnes conditions d'apprentissage des élèves Augmenter le taux de scolarisés et de réussite
Localisation	Jolol, Dounguel (2)
Population cible	Elèves de l'école primaire
Durée du projet	2010
Coût global	4 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

FICHE DE PROJET N°3 : CONTRUCTION DE 02 MURS DE CLOTURE DES ECOLES

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Madina Ndiathbé
Objectif du Projet	Améliorer la sécurité de l'établissement Renforcer la sécurité des élèves Améliorer les conditions d'étude des élèves
Localisation	Tackoyel, Arame
Population cible	Les élèves de l'école primaire
Durée du projet	2012
Coût global	11 000 000FCFA
ARD, PNDL, Autres partenaires	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'oeuvre	Entreprise adjugée

FICHE DE PROJET N°4 : MISE EN PLACE DE 07 CANTINES SCOLAIRES

Promoteur du Projet :	CR de Madina Ndiathbé
Objectif du Projet	Permettre aux élèves éloignés d'étudier convenablement Améliorer la ration alimentaire des élèves démunis Encourager les élèves à être ponctuel en classe Augmenter le taux de réussite
Localisation	Aram, Dounguel, Siwré, Tackoyel, Doguidombi, Diami Galo, Aéréji
Population cible	Les élèves des écoles primaires éloignés de leurs établissements
Durée du projet	2014
Coût global	14 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

FICHE DE PROJET N°5 : CONTRUCTION DE BLOCS SANITAIRE DES ECOLES

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Madina Ndaithbé
Objectif du Projet	Renforcer l'hygiène et la salubrité dans les écoles Créer de bonnes conditions d'étude des élèves Améliorer le cadre de vie de l'école
Localisation	Aram, Dounguel, Siwré, Tackoyel, Doguidombi, Diami Galo, Aéréji
Population cible	Elèves de l'école primaire
Durée du projet	2013
Coût global	10 500 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

FICHE DE PROJET N°6 : CREATION D'ECOLES MATERNELLES EQUIPEES

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Madina Ndiathbé
Objectif du Projet	Augmenter le nombre de maternelles dans la CR Contribuer à l'éducation des enfants dès le bas âge Préparer les petits enfants à bien débuter le CI
Localisation	Dounguel, Siwré, Aram et Tackoyel
Population cible	Petits enfants
Durée du projet	2014
Coût global	32 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°7 : MISE EN PLACE DE 03 PROGRAMMES D'ALPHABETISATION

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Madina Ndiathbé
Objectif du Projet	Réduire le taux d'analphabétisme des producteurs Préparer la cible à recevoir des formations spécialisées
Localisation	CR
Population cible	Producteurs et groupes de producteurs
Durée du projet	2011
Coût global	15 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Opérateurs adjugés

FICHE DE PROJET N°8 : EQUIPEMENT DE 08 CASES DE SANTE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Madina Ndiathbé
Objectif du Projet	Renforcer le taux d'accès aux soins primaires de santé Accéder les populations malades aux soins de proximité Augmenter la couverture sanitaire dans la CR
Localisation	Dounguel, Siwré, Saré Souki, Cas-cas, Dogui dombi, Kénéné et le cabinet privé à Madina. Aéré Boulbél,
Population cible	Populations en consultation dans les cases de santé
Durée du projet	2015
Coût global	12 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°9 : CONTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 04 CASES DE SANTE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Madina Ndiathbé
Objectif du Projet	Renforcer le taux d'accès aux soins primaires de santé Accéder les populations malades aux soins de proximité Réduire le taux de mortalité dans les villages
Localisation	Towngo, Waw-Waw, Dounguel Dadde et Bounabé
Population cible	Populations malades, en besoin de soins de santé
Durée du projet	2011
Coût global	24 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°10 : FONCAGE DE 03 PUITS FORAGES

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale
Objectif du Projet	Disposer de l'eau potable suffisante pour la boisson et les besoins domestiques Abreuver avec moindre difficulté les animaux Réduire l'accès aux maladies liées à l'eau infectée
Localisation	Saré Souki, Yalalbé et Wouro Hawa
Population cible	Les populations des localités, éleveurs
Durée du projet	2014
Coût global	39 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°11 : FONCAGE DE 12 NOUVEAUX PUITS ARTISANAUX

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale
Objectif du Projet	Augmenter les points d'eau pour la boisson et les besoins domestiques Abreuver avec moindre difficulté les animaux
Localisation	Laatol, Ringadé, Lemkar, Wooba, Ringandé Siranabé, Bano(2), Béli Koylé, Aéré Gawdi, Cenguelon et Bilwilé, Banwami
Population cible	Populations, animaux
Durée du projet	2015
Coût global	91 200 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°12 : ENTRETIEN ET CURAGE DE 11 PUITS

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale
Objectif du Projet	Augmenter les points d'eau pour la boisson et les besoins domestiques Abreuver avec moindre difficulté les animaux
Localisation	Diamel, Kénéné, Béli Birom, Gonkol, lawlawru, Waw-waw, Bano, Towngo, Daaka, Wouro Sara et Weldebey
Population cible	Les populations des localités, éleveurs
Durée du projet	2015
Coût global	22 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°13 : ADDUCTION D'EAU A PARTIR D'UN FORAGE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale
Objectif du Projet	Augmenter les points d'eau pour la boisson et les besoins domestiques Desservir les villages environnements Réduire les maladies liées à la boisson de l'eau du fleuve
Localisation	Simbiri
Population cible	Les populations des localités, éleveurs
Durée du projet	2012
Coût global	7 400 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°14 : CONTRUCTION ET EQUIPEMENT DE FOYERS DE JEUNES

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale
Objectif du Projet	Renforcer les infrastructures de jeunes dans la CR Développer les activités culturelles et de loisirs Initier les jeunes aux jeux de l'esprit et de développement de la capacité intellectuelle
Localisation	Madina, Bano, Cas cas
Population cible	Les jeunes de la CR
Durée du projet	2015
Coût global	36 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°15 : INSTALLATION DE BORNES FONTAINES

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale
Objectif du Projet	Alléger les travaux ménagers des femmes Améliorer la condition de vie de la femme rurale Renforcer l'utilisation de l'eau potable dans les villages
Localisation	Aérédji ; Bano ; Wendou bokki ; Dogui-dombi
Population cible	Les femmes
Durée du projet	2015
Coût global	5 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°16 : CREATION DE PARCS DE VACCINATION DE BETAIL

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale
Objectif du Projet	Réduire la mortalité animale Assurer les campagnes de vaccination de proximité
Localisation	Siwré, Dounguel ; Bounabé ; Aérédji ;;Wendou bokki ; Dounguel Daddé
Population cible	Les éleveurs et les groupes d'éleveurs
Durée du projet	2012
Coût global	18 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°17 : CREATION D'AIRES D'ABATTAGE D'ANIMAUX

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale
Objectif du Projet	Assurer la consommation de la viande saine et de qualité Organiser les opérations d'abattage dans les grands villages Réguler les prix d'achat et les quantités de viande vendus par les bouchers
Localisation	Cas-cas, Madina, Bano
Population cible	Les populations consommatrices de la viande
Durée du projet	2014
Coût global	18 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

FICHE DE PROJET N°18 : AMENAGEMENT DE BASSINS DE PISCICULTURE DANS LES MARES

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale
Objectif du Projet	Augmenter la production de poissons dans les zones Contribuer à une consommation de poissons nobles et de qualité
Localisation	Kénéné, Madina Soubalo, Tackoyel, Doguidombi et Diamel
Population cible	Pêcheurs et les groupes de pêcheurs
Durée du projet	2015
Coût global	30 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées